

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme LOUISE BOUCHER, présidente
M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire
M. MARIO DUMAIS, commissaire
M. ALFRED MARQUIS, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LA PRODUCTION PORCINE AU QUÉBEC**

TOURNÉE RÉGIONALE

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 116

Séance tenue le 7 avril 2003, à 13 h
Hôtel Le Dauphin
Salles Couronne A-B-C
600, boul. Saint-Joseph
Drummondville

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 7 AVRIL 2003

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

MOT DE LA PRÉSIDENTE..... 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

PERFO-PORCS INC..... 1

M. Alain Jutras

MRC DE PAPINEAU..... 7

Mme Paulette Lalande

M. Ghislain Ménard

COMITÉ ÉCOLOGIQUE D'URGENCE RURALE DE BÉCANCOUR..... 19

M. Claude Grégoire

Mme Huguette Bergeron

BLOC VERT 26

M. Jacques Dion

REPRISE DE LA SÉANCE

FERME J.P. DION ET FILS INC..... 37

M. Bernard Dion

Mme Nicole Dion

M. BRUNO VIGNEAULT 52

SHUR-GAIN QUÉBEC 65

M. Jacques Leclerc

M. Rénauld Mercier

**SÉANCE DU 7 AVRIL 2003
SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
MOT DE LA PRÉSIDENTE**

5

PAR LA PRÉSIDENTE:

Mesdames et messieurs bonjour et bienvenue à cette deuxième partie de la consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec.

10

Je me présente, Louise Boucher et je suis accompagnée des trois commissaires André Beauchamp, Alfred Marquis et Mario Dumais.

15

Alors nous entendrons à Drummondville vingt-cinq (25) groupes, citoyens, municipalités et industries qui ont manifesté leur intention auprès de la coordonnatrice du secrétariat de la Commission, madame Anne-Marie Gaulin, de déposer un mémoire et de présenter le mémoire à la Commission.

20

À la suite de chacune des présentations pour laquelle nous avons attribué un temps total d'une demi-heure, c'est-à-dire une quinzaine de minutes pour présenter le mémoire et une quinzaine de minutes d'échanges, alors à la suite de chacune donc des présentations, la Commission adressera aux participants quelques questions.

25

Je vous rappelle que vous avez également droit comme citoyens, s'il advenait qu'une information mentionnée dans un mémoire soit erronée, vous avez la possibilité de corriger cette information. Pour ce faire, il faut s'inscrire au registre du droit de rectification à l'arrière de la salle. Il s'agit bien sûr de rectifier des faits et non pas de venir contre-argumenter l'opinion du participant qui est devant nous.

30

Alors ce droit de rectification s'exerce seulement à la fin de la séance.

35

Je vous rappelle que tout ce qui est dit en audience publique est enregistré et cette semaine, nous avons avec nous madame Denise Proulx, sténographe officielle. Les transcriptions seront également disponibles au courant de la semaine prochaine dans notre site Internet ainsi que dans les centres de consultation de la Commission.

40

Cet après-midi, la Commission reçoit sept (7) participants et donc, la séance devrait se terminer autour de dix-sept heures (17 h).

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
PERFO-PORCS INC.**

45

PAR LA PRÉSIDENTE:

Alors sans plus tarder, j'inviterais notre premier participant de la journée, il s'agit de Perfo-Porcs inc. et son représentant, monsieur Alain Jutras.

50 **PAR M. ALAIN JUTRAS:**

Bonjour.

55 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Bonjour.

60 **PAR M. ALAIN JUTRAS:**

Ma présentation se dit sur la biosécurité et la santé des cheptels porcins au Québec.

LECTURE DU MÉMOIRE.

65 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci monsieur Jutras. D'abord je comprends que votre recommandation ne porte que sur les porcheries qui font des animaux reproducteurs ou si ça porte sur l'ensemble?

70 **PAR M. ALAIN JUTRAS:**

Sur l'ensemble en général.

75 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Donc ce que vous recommandez, c'est que d'un bâtiment à l'autre, il y ait trois kilomètres (3 km) de distance...

80 **PAR M. ALAIN JUTRAS:**

Sur les nouveaux à venir.

85 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

C'est ça, pour toute nouvelle porcherie qui s'implanterait, elle ne pourrait le faire qu'à une distance de trois kilomètres (3 km).

90 **PAR M. ALAIN JUTRAS:**

À la condition qu'elle prouve hors de tout doute qu'elle ne dérangera pas la ferme qui est là présentement et dans le futur.

PAR LA PRÉSIDENTE:

D'accord. Et pourquoi trois kilomètres (3 km)?

95

PAR M. ALAIN JUTRAS:

Suite à des recherches qui ont été faites, des présentations de vétérinaires que je vous ai mises en annexe, trois kilomètres (3 km), c'est une sécurité qui nous semble, et les vétérinaires que j'ai consultés à ce dossier, qui sont aussi à vos annexes, trois kilomètres (3 km) semblaient être une norme idéale pour maintenir un bon niveau sanitaire et se prémunir contre le développement viral et bactériologique de certaines maladies.

100

PAR LA PRÉSIDENTE:

Est-ce que vous avez déjà éprouvé des problèmes de propagation de maladies entre les bâtiments?

105

PAR M. ALAIN JUTRAS:

Non. Par ma clientèle oui, par contre.

110

PAR LA PRÉSIDENTE:

Il y en a qui ont éprouvé certains problèmes, est-ce que vous pouvez nous en parler un petit peu?

115

PAR M. ALAIN JUTRAS:

Oui. Moi, je me dois de fournir un animal exempt de pathogènes, de bactéries et de virus, et pour cela, il faut quand même que je me donne des outils où est-ce qu'involontaire de notre part, que nous ayons une contamination.

120

Comme exemple que je peux vous donner, oui, j'ai des clients où est-ce qu'ils ont fait un vide sanitaire et ils étaient à l'intérieur d'une zone de trois kilomètres (3 km), qui était environ à un point cinq kilomètre (1,5 km), et qu'il y a eu une contamination par vent, entre zéro degré (0°C) et onze degrés Celsius (11°C), des périodes très humides où est-ce que les gouttelettes se laissent porter par le vent à l'intérieur de trois kilomètres (3 km), ça peut être très dangereux.

125

J'ai des exemples concrets. Par contre, quand arrive le temps de prouver, c'est assez juridique, puis c'est pas si évident que ça à prouver. Par contre, les vétérinaires le disent, suite aux recherches, oui, c'est possible qu'il y ait une contamination.

130

PAR LA PRÉSIDENTE:

135

Et est-ce que ce sont des contaminations qui peuvent se propager qu'entre animaux ou de l'animal à l'humain?

PAR M. ALAIN JUTRAS:

140

Entre animaux.

PAR LA PRÉSIDENTE:

145

Monsieur Beauchamp.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

150

J'ai beaucoup apprécié le texte de monsieur Alexander que vous avez déposé en annexe à votre mémoire. Moi qui connais pas grand-chose à ça, ça donne un bon aperçu.

155

Et vous avez référé par ailleurs au Danemark. Est-ce que vous savez si ailleurs, il y a de pareilles normes de distance? Parce que trois kilomètres (3 km) de distance d'une ferme à l'autre, à vol d'oiseau, c'est une norme assez sévère. Est-ce que vous savez si ailleurs, on applique ce genre de contrainte?

PAR M. ALAIN JUTRAS:

160

Non, je ne sais pas. Je me fie aux recherches, moi, des experts qu'ils ont faites. Mais qu'il y ait une norme, non, pas à ce que je sache, que cette norme-là soit impliquée dans un état, non.

165

Je me base aussi sur les épidémies de la maladie dans la volaille qui sévit présentement aux États-Unis, la maladie de Newcastle et dans le porc peut se développer, un genre comme de fièvre aphteuse qu'il y a eue dans l'Europe. Et c'est là-dessus que je me base pour demander un trois kilomètres (3 km), pour sécuriser, et pas juste pour les fermes, pour la population aussi, pour enlever beaucoup la pression qu'il y a sur le déboisement et les odeurs qu'elles soient diluées dans une municipalité.

170

Je suis conscient que trois kilomètres (3 km) est beaucoup, mais disons que je suis en très bonne position de savoir qu'il y ait une recommandation, un règlement de fait sur cette distance.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

175

Votre propre élevage est placé à quel endroit?

PAR M. ALAIN JUTRAS:

180 À Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Sainte-Clothilde-de-Horton, Saint-Léonard-d'Aston, Saint-Germain-de-Grantham. Mais ma principale entreprise familiale sur la génétique est à Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

185 Et au fond, vous avez peur, en ce qui vous concerne, que d'autres emplacements pourraient venir plus proche de vous et risquer de contaminer votre...

PAR M. ALAIN JUTRAS:

190 Exactement. Et pas juste pour moi, pour toute ma clientèle aussi. Parce que moi, un coup contaminé, c'est la clientèle qui est à protéger aussi.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

195 Est-ce que vous estimez avoir quelque chose comme un droit acquis sur ça?

PAR M. ALAIN JUTRAS:

200 Ça serait peut-être vaniteux de ma part de dire oui, mais je dirais que ça doit être à considérer.

J'irais peut-être jusqu'à dire oui, un droit acquis sur la santé.

205 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Parce qu'évidemment, on imagine qu'un autre qui veut s'établir va dire, écoutez, moi aussi, j'ai le droit de produire.

210 **PAR M. ALAIN JUTRAS:**

Il a droit effectivement de produire sans nuire à l'autre déjà existant.

PAR LA PRÉSIDENTE:

215 Donc pour vous, c'est inacceptable que des établissements soient situés à un petit peu plus que cent cinquante mètres (150 m) les uns des autres?

PAR M. ALAIN JUTRAS:

220 Oui.

PAR LA PRÉSIDENTE:

225 Et le trois kilomètres (3 km), c'est vraiment une norme minimale qui devrait être respectée pour tout nouvel établissement?

PAR M. ALAIN JUTRAS:

230 Oui.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Marquis.

235

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

Est-ce qu'il pourrait y avoir d'autres moyens d'obtenir la même biosécurité que des aussi grandes distances?

240

PAR M. ALAIN JUTRAS:

Là, c'est sûr qu'on parle de vent entre sites de production. Il y a aussi la gestion des épandage des lisiers qui peuvent être une source de contaminants aussi.

245

Est-ce qu'il peut y avoir une autre distance, oui, il existe des moyens de ventilation traités et ça, c'est des coûts d'environ, comme une organisation comme la mienne, d'environ deux cent cinquante mille dollars (250 000 \$).

250

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

Mais ça existe?

PAR M. ALAIN JUTRAS:

255

Ça existe, oui.

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

260

Merci.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Est-ce que vous pourriez m'expliquer un petit peu plus ce que c'est?

265

PAR M. ALAIN JUTRAS:

Bien, c'est des ventilations contrôlées par des filtres au micron, et des installations même vont jusqu'à traiter l'air par désinfection, par monopersulfate de potassium, ces choses-

270 là. C'est un autre bâtiment qui filtre l'air pour entrer dans le site d'opération, la ferme en question.

C'est du cas par cas. Ça dépend de la concentration, ça dépend des grandeurs des bâtiments et des niveaux sanitaires des élevages bien sûr.

275

Disons que je considère ma municipalité comme bien en frais de biosécurité, on est capable de contrôler avec ce qu'on sait mais pas ce qu'on sait pas, et c'est contre ça que je veux me prémunir.

280 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

C'est bien. Alors monsieur Jutras, nous vous remercions d'avoir participé à la consultation publique.

285 **PAR M. ALAIN JUTRAS:**

Merci beaucoup.

290

MRC DE PAPINEAU

PAR LA PRÉSIDENTE:

295 Alors maintenant, j'invite la MRC de Papineau et ses représentants, madame Paulette Lalande et monsieur Ghislain Ménard.

Alors peut-être pour expliquer aux citoyens de la région, comment ça se fait que vous venez d'aussi loin! C'est que la Commission devait vous entendre à Lachute et à cause d'un accident sur la route, vous avez été empêchés de vous rendre à temps à l'audience. Donc on vous a déplacés à Drummondville.

300

PAR Mme PAULETTE LALANDE:

305 On vient de loin, mais je pense qu'on considérait que c'était très important de venir un petit peu expliquer comment, nous, à la MRC Papineau, de par notre schéma d'aménagement révisé qui est en vigueur, nous avons probablement contré les problèmes au niveau de l'épandage de toutes sortes.

310 Donc je pense que c'est pour cette raison, et en passant, je vous remercie beaucoup de nous avoir fait une petite place. Même si c'est loin, on est quand même content d'être ici.

315 D'abord, je vais vous dire qu'une fois qu'on s'était penché vraiment sur la question de la production porcine, nous avons reçu dans toutes les maisons du Québec la Politique sur l'eau "Pour que l'eau vive", et je trouve que c'est une politique qui est extraordinaire.

Et à l'intérieur de cette politique-là, vous avez: "L'assainissement agricole, un gain durable pour l'agriculture, pour l'environnement et pour la société".

320 Et je pense qu'on ne peut pas passer à côté de cette politique-là, parce que ce qu'on dit dans ce document-là, c'est qu'il faut:

325 "Retrouver et maintenir un équilibre entre le développement d'une agriculture économiquement viable et socialement acceptable et un environnement rural de qualité pour les générations actuelles et futures qui constitue l'objectif général et la stratégie d'assainissement agricole de la Politique nationale de l'eau."

330 Je pense bien que tout le monde, on sait que l'agriculture a bien changé, du temps où j'étais jeune, ça fait déjà quelques années, alors on faisait pas du tout du tout l'agriculture comme on la fait maintenant. Et dans ce temps-là, il y avait pas de problèmes. Mais avec maintenant, toute l'agriculture qui est devenue un développement économique en quelque sorte, et la grosseur des fermes qu'on y retrouve, alors c'est certain qu'inévitablement, on retrouve des problèmes en fonction de ça.

335 Et dans cette politique justement sur l'eau, alors le ministre y aborde six (6) grands points, justement, et dans ces points-là, ce qu'il nous dit, c'est qu'il faut absolument que nos sols soient capables d'accepter ce qu'ils peuvent recevoir. Et quand on considère que des fois, notre sol a plus de phosphore ou de nitrate qu'il devrait en avoir, ce qui arrive, c'est que ça s'en va dans l'eau.

340 Et je pense qu'au Québec, nous avons de l'eau, elle est très bonne, et c'est notre richesse. Et je pense que dans quelques années, tout le monde va vouloir avoir de cette eau. Et présentement, il faut tout faire pour la protéger. Et la protéger, ça veut dire naturellement que les municipalités, il faut absolument qu'elles aient des schémas d'aménagement qui vont faire que les agriculteurs vont aussi être partie prenante de ces législations-là.

350 Très souvent, vous savez, ce qu'on dit, c'est que, ah, c'est la faute des municipalités, elles veulent pas ci, elles veulent pas ça, et on a souvent l'impression d'être montré du doigt. Moi, je crois qu'en l'an 2003, c'est tout simplement des partenariats qu'il faut établir avec les agriculteurs. Ils sont importants dans nos régions, ils nous apportent de l'eau au moulin, mais il faut aussi qu'ils comprennent qu'au-delà de cette production-là, il faut absolument protéger notre sol.

355 Il faut protéger pour les années futures, pour nos enfants, il faudrait pas qu'ils soient pénalisés parce qu'en l'an 2003, on n'aura pas pris des mesures pour conserver ce qu'on a déjà.

Donc c'était mon entrée en matière, elle est un peu longue, mais quand même!

360 Alors vous avez reçu le mémoire sur le développement durable de la production porcine de la MRC Papineau. Naturellement, j'ai pas l'intention de passer à travers ce mémoire-là, je pense bien que vous avez dû au moins le regarder en vitesse, alors...

PAR LA PRÉSIDENTE:

365

On l'a lu en profondeur.

PAR Mme PAULETTE LALANDE:

370

En profondeur, merci madame. J'aurais dû le dire!

375

Donc dans ce mémoire, si vous l'avez lu en profondeur, vous remarquez que nous, le schéma d'aménagement révisé de la MRC Papineau, nous nous rendons compte que nous étions avant-gardistes quand nous l'avons adopté en 98. Nous avons pris des mesures qui, à l'époque, tout le monde disait que c'était des mesures sévères; elles étaient peut-être sévères, et pourtant, le monde agricole a adhéré à ce schéma d'aménagement.

380

On a mis la résolution qui disait que justement, le monde agricole trouvait que oui, ce schéma-là était un schéma qui faisait qu'on protégeait nos sols.

385

Donc nous, on s'est attardé naturellement dans ce schéma-là sur l'épandage de fumier et des lisiers, et c'est certain que nous, ce qu'on dit, c'est qu'on n'est pas contre les porcs, mais ce qu'on dit, ou toute forme de production animale, mais on dit, il faut absolument que vous ayez les sols pour que vous puissiez répandre le lisier ou les matières. Il faut pas que le surplus fasse que nos sols soient infectés. C'est un petit peu ce qu'on dit dans ça.

390

Et on dit que dans le cas de la production porcine et les grandes entreprises de production animale, c'est vraiment ça qu'on vise, autrefois on n'avait pas ça, mais maintenant on en est rendu là, il faut vivre avec. Alors le producteur devrait être propriétaire de l'ensemble des terrains nécessaires pour atteindre cette capacité de support. Il pourra cependant être locataire ou bénéficier d'une servitude d'épandage notariée d'une durée suffisante.

395

Quelqu'un me disait qu'autrefois, puis ça n'existe plus maintenant, heureusement, parce qu'on a modifié les lois, entre autres la Loi 184 qui oblige les personnes justement à avoir les terres appropriées, alors qu'autrefois, on n'avait seulement qu'à dire, ah, moi, je l'ai, le terrain, regardez, j'ai tant d'hectares; et l'autre pouvait arriver puis dire, moi aussi j'ai tant de terrain, puis souvent c'était le même terrain!

400

Alors c'est peut-être pour ça qu'on est arrivé avec des abus d'une certaine façon et que maintenant, il faut peut-être apporter, je pense que le gouvernement y a vu, par les lois qui font qu'ils ont apporté des correctifs.

405 Vous avez ensuite toute la gestion des odeurs. Ça a l'air simple, mais reste quand même que la société, on vit dans un monde où est-ce que c'est qu'il faut quand même avoir des mesures qui font qu'on a une qualité de vie qui soit agréable. Je pense qu'il faut avoir une gestion des odeurs qui va faire que tout le monde va être bien dans cette production-là.

410 Et ensuite, vous avez la deuxième version du schéma d'aménagement de la MRC Papineau et les productions animales. Vous avez une réflexion sur la localisation des établissements en zone agricole.

415 Alors on s'est penché puis on s'est dit que peut-être qu'il y a des rangs qui sont pas faits pour avoir nécessairement cette production-là. Alors il faudrait peut-être essayer de voir comment à l'intérieur d'une MRC on désigne par un schéma, dire, bien telle partie oui, telle partie non, pour différentes raisons.

420 Vous avez aussi une réflexion qu'on a faite sur la notion de capacité de support que je vous ai dit tantôt, où est-ce que c'est que les sols sont capables de prendre tant de quantité de phosphore ou de nitrate, mais il faut pas aller au-delà de ce qu'ils sont capables de prendre, parce que ce qu'ils sont pas capables de prendre, ça s'en va dans notre eau et à ce moment-là, je veux dire, on est pénalisé.

425 Et vous avez ensuite une réflexion encore sur la gestion des odeurs quand nous avons révisé le schéma d'aménagement.

430 Ce qu'on pourrait en conclure, c'est que nous avons deux (2) recommandations à vous faire. D'abord de considérer le monde municipal comme un acteur déterminant du développement durable de la production porcine, en reconnaissant explicitement son droit d'appliquer des réglementations complémentaires à celles du gouvernement du Québec.

Et au niveau du zonage des productions porcines, les pouvoirs dévolus présentement aux municipalités sont fortement limités par l'obligation de démontrer sans équivoque la pertinence de la réglementation.

435 Et c'est ce que je vous ai dit tantôt. Il faut absolument que les agriculteurs nous aident, que ce soit pas juste nous qui aient l'air des gros méchants par la réglementation, il faut aussi que les producteurs se sentent partie prenante et que ce soit eux qui nous démontrent que leur production ne fait pas de tort à notre environnement. C'est un petit peu ce qu'on demande à la Commission dans ce sens-là.

440 Et nous soutenons qu'elle devrait avoir le droit d'interdire l'épandage des lisiers dans certains secteurs si les caractéristiques de ces secteurs présentent des contraintes pour cet usage.

445 Et à l'égard de la gestion des odeurs, alors nous sommes d'avis que le monde municipal devrait pouvoir appliquer les normes autres que celles gouvernementales, parce que qui connaît mieux son territoire que des maires d'une MRC et naturellement, quand je dis maires, je

450

parle des citoyens, parce que tous les schémas d'aménagement, vous le savez bien, ils sont faits parce qu'on a fait des consultations, et tout le monde nous a dit si c'était correct ou si c'était pas correct.

455

Et vous avez aussi, d'autre part, de façon à éviter la contamination des eaux par l'accumulation des polluants, alors nous demandons à la Commission de reconnaître que la capacité de support des sols ne doit pas seulement être analysée au niveau de la parcelle mais aussi en fonction des bassins versants des cours d'eau. Ainsi, on tiendrait compte des effets cumulatifs associés à la concentration des aires d'épandage et des autres usages.

460

Et naturellement, nous espérons fortement avoir le support du gouvernement du Québec et de ses fonctionnaires pour soutenir tous les travaux que nous pouvons faire, parce que présentement, nous sommes en train de revoir justement notre schéma d'aménagement, puisqu'il est terminé, donc on aimerait bien que vous teniez compte de ces recommandations-là et que vous nous appuyiez quand on va revoir notre schéma. Merci.

465

PAR LA PRÉSIDENTE:

Je vous remercie madame Lalande.

470

Dans votre mémoire, vous en avez pas fait référence au moment de votre présentation, mais dans votre mémoire, vous nous parlez d'un cadre écologique de référence qui vous a servi à préparer votre premier schéma d'aménagement.

475

J'aimerais savoir d'abord, est-ce que vous êtes une des rares MRC à avoir utilisé ce cadre de référence, parce que partout ailleurs, les MRC nous envoient le message qu'elles ont de la difficulté à avoir de l'information pour pouvoir justement faire l'aménagement de leur territoire?

480

J'aimerais un petit peu que vous nous racontiez la petite histoire autour du cadre écologique de référence - vous étiez pas là?

PAR Mme PAULETTE LALANDE:

Malheureusement, j'étais encore dans l'enseignement dans ce temps-là!

485

Tout ce que je sais, c'est que la MRC Papineau a toujours fait figure de proue en ce qui touche les schémas d'aménagement. Et présentement, notre schéma d'aménagement, il est utilisé, il a été utilisé dans la région de l'Outaouais, et dans d'autres régions du Québec, après que nous, il a été adopté, parce qu'il a été un des premiers schémas d'aménagement révisés à être adopté.

490

Et présentement, nous sommes en train de l'exporter en quelque sorte au Chili et un peu partout à travers le monde, parce que les gens qui sont venus chez nous, ils ont trouvé que vraiment, on l'avait fait de façon très très très professionnelle, et le cadre écologique,

effectivement, je pense que c'est vraiment quelque chose qui est peut-être unique à la MRC Papineau et pour lequel nous en sommes fiers.

495

Et c'est ce qui fait que notre schéma d'aménagement a été basé un petit peu sur ça. Donc on s'en est tenu compte, et je pense que si vous l'avez regardé, le cadre écologique, vous voyez, et je pourrais pas tout vous l'expliquer, madame, même si vous me le demandiez, parce que c'est un petit peu compliqué, puis en fait, nous nous sommes associés à de grandes firmes, L'ATINO et ENVIR-EAU, eux, vraiment ont fait les recherches et ils nous ont démontré comment il fallait les utiliser.

500

Vous pouvez l'utiliser à travers le Québec, si on peut servir d'exemple, madame, ça va nous faire bien plaisir.

505

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Beauchamp.

510

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

C'est parce que dans l'annexe que vous avez mise, le chapitre 4, le cadre de référence, vous indiquez que c'est Vincent Gerardin du ministère de l'Environnement qui a collaboré avec vous. Il y a deux (2) spécialistes au ministère, il y a monsieur Gerardin, monsieur Ducruc aussi qui était là.

515

PAR Mme PAULETTE LALANDE:

Ils sont encore là.

520

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Il y a eu d'autres gens de l'extérieur, parce qu'on parlait de ça en 80 déjà. Vraiment, ils ont collaboré avec vous de proche pour construire...

525

PAR Mme PAULETTE LALANDE:

Effectivement, et monsieur Ducruc est encore avec nous, et il a participé à une mission au Chili il y a deux (2) ans, il va encore participer avec nous à une mission au Chili. Nous allons justement aller expliquer ailleurs comment réaliser un schéma d'aménagement, il est un des spécialistes justement qui va nous aider.

530

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Parce que c'est un cadre très global, très complexe et très fouillé en même temps.

535

PAR Mme PAULETTE LALANDE:

Oui.

540

PAR LA PRÉSIDENTE:

En tout cas, on invite les gens à en prendre connaissance.

545

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Bravo. Vous avez des choses qui sont très précises, effectivement c'est rare, pas rare ordinaire qu'on voit une MRC qui non seulement a un schéma révisé, mais est rendue dans la deuxième révision. Ça, j'ai pas fait d'examen, mais je pense que vous êtes en tête de course pas mal.

550

PAR Mme PAULETTE LALANDE:

Oui.

555

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Sur la capacité de support, vous arrivez même à déterminer une espèce de norme de un point deux (1,2) unité animale à l'hectare.

560

PAR Mme PAULETTE LALANDE:

À l'hectare, effectivement.

565

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Bon, c'est assez proche d'une recommandation qu'on reçoit souvent. Est-ce que vous avez eu, vous êtes passés à travers l'exercice, j'ai l'impression que vous êtes passés à travers l'exercice, j'ai l'impression que votre exercice est terminé pour la révision?

570

PAR Mme PAULETTE LALANDE:

C'est-à-dire qu'on recommence, là. Le schéma révisé a été adopté mais là, nous sommes à la fin. On doit recommencer, mais on n'a pas recommencé encore.

575

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Ce qu'on dit là, on le dit dans la deuxième révision?

580

PAR Mme PAULETTE LALANDE:

585 Oui, effectivement. C'est qu'étant donné que nous sommes près de la révision, ce que nous disons, c'est que notre schéma d'aménagement est certainement pas - il y a certainement des lacunes, mais on se prépare déjà mentalement, plus que mentalement, on a fait déjà des recherches, savoir, qu'est-ce qu'on va maintenir, puis qu'est-ce qu'on va enlever!

590 Parce que c'est certain que peut-être qu'elles étaient très très très sévères en 98 alors que maintenant, avec la Loi 184, le gouvernement oblige maintenant les agriculteurs à certaines normes qui n'existaient pas dans ce temps-là. Alors c'est sûr que quand on va faire la révision de notre schéma d'aménagement, alors on tiendra peut-être pas compte de tout ce qui était dans le premier, mais il y a une chose qui est certaine, c'est qu'on va s'assurer que notre sol est protégé au niveau du phosphore ou du nitrate, ça, c'est certain.

595 On sait pas si on exigera des baux de cinq-dix-quinze (5-10-15) ou vingt (20) ans, mais il va falloir que les agriculteurs soient partie prenante et sachent qu'il faut protéger nos terres sous toutes ses formes et surtout, il faut protéger notre eau, parce qu'inévitablement, ça s'en va dans l'eau.

600 Et présentement en plus, nous faisons face à l'épandage de biosolides, parce que nous avons une industrie de papier chez nous et on sait que c'est une industrie où est-ce qu'il faut lui donner aussi une chance peut-être d'épandre ses biosolides mais de façon à respecter l'environnement et ne pas passer à côté.

605 Ça, dans notre prochain schéma, nous allons tenir absolument à ces notions-là et aussi toute la notion d'odeurs. Parce que de plus en plus, vous savez, les gens viennent s'installer en campagne, et c'est une source de revenus pour les municipalités.

610 Mais il faut aussi respecter l'agriculture, et moi, je crois, non seulement je crois, mais je veux dire, j'ai été instruite parce que j'avais une mère qui était sur une terre, puis j'admire beaucoup beaucoup les agriculteurs, je les respecte énormément, mais il faut absolument qu'ils travaillent avec les municipalités pour qu'on puisse avancer et réussir notre monde rural, parce qu'on est en perte, là. Je vous le dis, si on fait pas quelque chose, là, tout le monde s'en va vers la ville et ils ont de la misère à revenir chez nous.

615 Alors il faut donner la chance à tous les gens de revenir chez nous puis que tout le monde soit bien.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

620 Dans le premier schéma révisé, vous aviez eu l'accord du milieu agricole, notamment du Conseil consultatif agricole?

PAR Mme PAULETTE LALANDE:

625 Oui monsieur.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

630 Dans votre deuxième révision, est-ce que vous travailler de pair avec eux à nouveau pour procéder à la révision?

PAR Mme PAULETTE LALANDE:

635 Nous sommes présentement à étudier l'article 59 pour lequel nous allons probablement prochainement déposer à la Commission la demande pour cet article 59 et nous travaillons avec les agriculteurs.

640 Nous avons, à la MRC Papineau, un Comité consultatif agricole qui est pilote à travers le Québec, à moins que dernièrement il y en ait d'autres qui aient été formés. Nous avons autant de maires que d'agriculteurs qui siègent au Comité consultatif agricole, c'est pas un rapport de forces, c'est tout simplement un rapport d'échanges et de partenariat.

645 Je pense qu'on est les seuls au Québec à avoir, c'était un projet pilote à l'époque, et je crois que c'est encore la même chose.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Marquis.

650 **PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

655 Dans votre première révision du schéma d'aménagement, vous aviez une exigence de servitude d'épandage notariée d'une durée suffisante. Est-ce que vous savez si les municipalités ont fait respecter ça, en fait c'était pour la production porcine de même que pour les entreprises de production animale de grand volume, savez-vous si ça a été effectivement...

PAR Mme PAULETTE LALANDE:

660 Ça a été respecté, monsieur, oui.

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

Vous n'avez pas eu de difficulté avec ce genre de chose?

665 **PAR Mme PAULETTE LALANDE:**

670 Je dois vous dire, nous, que dans la MRC Papineau, nous avons une production de porcs, puis il y en a pas beaucoup, donc nous n'avons pas eu affaire à ce problème-là. D'ailleurs j'en ai déduit peut-être que la Commission n'était pas venue dans l'Outaouais parce que nous n'avons pas de problèmes!

PAR LA PRÉSIDENTE:

675 En fait, on est allé lors de la première partie et on a eu une question, alors on a été obligé d'annuler des séances qui avaient été prévues parce qu'il y avait pas de participation véritablement.

680 Alors c'est pour ça qu'on n'est pas retourné en deuxième partie, nous disant que c'était plus facile à vous de se déplacer que toute la Commission.

PAR Mme PAULETTE LALANDE:

685 Vous avez bien raison. Donc ça a été observé, et aussi pour les cent (100) unités animales, plus de cent (100) unités animales, c'est la même chose, donc non, on n'a pas eu de problèmes.

690 Mais c'est certain que dans la révision du nouveau schéma, on va certainement revoir ces normes-là. Maintenant, à l'époque c'était vingt (20) ans, il y en a qui disent que c'était épouvantable, dans vingt (20) ans, c'était affreux, pourtant, je veux dire, on n'a jamais eu de problèmes, il y en a pas qui s'est présenté, mais c'est sûr que maintenant avec la Loi 184 où ses exigences sont bien bien différentes, on exige des programmes environnementaux, j'ai oublié le terme, et on va certainement réviser.

695 Mais une chose qui est certaine, c'est que le temps qu'on exigera, c'est le temps où on sera certain et certaine que nos sols seront protégés. Très important, et je vous dis, cette Politique de l'eau, je la salue, parce que je trouve que c'est une très belle initiative et il y a tout dans ça.

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

700 Alors un deuxième volet à ma question, je pense que vous y avez répondu! Les grandes entreprises de production animale, à ce moment-là, c'était cent (100) unités animales?

PAR Mme PAULETTE LALANDE:

705 Et plus.

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

710 C'était pas très grand!

PAR Mme PAULETTE LALANDE:

715 Bien chez nous, peut-être que l'agriculture...

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

J'aurais une autre courte question, si vous me le permettez, concernant la gestion des odeurs.

720

Alors vous dites justement que les municipalités devraient avoir le pouvoir d'appliquer des normes autres que celles de la réglementation québécoise. Est-ce que vous avez des volets en particulier à ce moment-là, est-ce que c'est pour une question de distance pour tous les élevages ou si c'est plutôt pour du zonage de certaines régions?

725

PAR Mme PAULETTE LALANDE:

C'est une question de vents ou des choses comme ça, vous savez, des vents dominants. Alors peut-être que quand les vents dominants vont dans un sens, bien, peut-être qu'on devrait pouvoir peut-être légiférer justement pour qu'il y ait pas d'industries porcines qui s'installent, si par exemple le vent s'en va vers les municipalités ou quelque chose. C'est dans ce sens-là.

730

Il y a aussi beaucoup de recherches qui sont faites maintenant au niveau des odeurs, alors j'en fais mention un petit peu. Je pense que c'est dans la deuxième partie, là, où est-ce que c'est que vous avez les techniques d'arrosage, l'arrosage au ras du sol, l'épandage incorporé, le traitement chimique des lisiers.

735

Alors il y a des alternatives qui s'offrent à nous, et peut-être, ce qu'on dit, c'est qu'on devrait peut-être avoir le droit de légiférer dans ce sens-là, de dire à quelqu'un, bien écoute, tu veux absolument le faire, puis c'est dans un vent dominant, il va falloir que tu prennes les moyens pour pas qu'on ait des senteurs désagréables.

740

Je sais que c'est fatigant, c'est fatigant pour les gens qui élèvent les porcs, mais c'est qu'on vit dans une société où avec les nouvelles technologies, il existe quand même des moyens pour éviter justement que les odeurs soient aussi désagréables.

745

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

Si je vous comprends bien, c'est davantage les odeurs à l'épandage que les odeurs au bâtiment qui, selon vous, devraient être réglementées?

750

Alors il y a des odeurs au bâtiment lui-même et il y a les odeurs à l'épandage, et lorsque vous parlez d'arrosage ou de rampes basses et tout ça, c'est plutôt au niveau des épandages?

755

PAR Mme PAULETTE LALANDE:

Effectivement. Bien, je pense que c'est plutôt dans ce sens-là, quoique aussi dans les bâtiments, il en existe. Souvent c'est quand on épand le lisier, ou même les biosolides, quand on les épand, je vous dis, c'est épouvantable les odeurs. Sauf qu'il y a des normes qui font par exemple qu'elles doivent être recouvertes en dedans de vingt-quatre (24) heures, bien, il faut

760

que les agriculteurs le fassent, tout simplement, qu'ils l'enfouissent en dedans de vingt-quatre (24) heures, puis on n'aura pas les odeurs.

765 Mais en plus de ça, c'est qu'il faut s'assurer qu'il y ait pas des quantités deux (2) fois permises qui soient acceptées, c'est pour ça que je dis que l'agriculteur doit travailler avec les municipalités puis avec les maires, pour s'assurer que tout va être fait dans les règles de l'art.

PAR LA PRÉSIDENTE:

770 Est-ce que le partenariat que vous demandez avec le monde agricole, est-ce que selon vous, il requiert des modifications législatives?

775 On a la Loi 23, la Loi 184, est-ce qu'elles sont, à votre avis, des freins justement à l'établissement d'un bon partenariat entre le monde agricole et le monde municipal?

PAR Mme PAULETTE LALANDE:

780 Elles peuvent être un frein, mais ce qu'on dit, c'est qu'il faut pas que ce soit la municipalité qui démontre la réglementation. Il faudrait que ce soit l'agriculteur qui nous dise que lui, ce qu'il fait, c'est réglementaire et ça respecte les normes.

785 Ce que je dis, c'est que ça devrait être inversé. On dirait que c'est nous qui sommes obligés de nous justifier. On n'a pas à se justifier, et pourtant, la réglementation, c'est ce qu'elle dit. C'est comme si c'était nous autres qui étaients obligés de se justifier vis-à-vis la réglementation!

790 Alors ce qu'on dit, nous, c'est pas comme ça que ça devrait se faire. Ça devrait être l'inverse ou en partenariat, mais l'agriculteur, c'est lui qui devrait nous démontrer qu'il n'y a pas de problème. Il y en a pas pour l'eau, il y en a pas pour l'air, il y en a pas pour absolument rien, parce que c'est sa responsabilité, je pense, moi, parce que c'est lui qui est le producteur.

795 Mais c'est sûr qu'il faut qu'il le fasse en collaboration avec les municipalités, il peut pas faire ça tout seul. Il faut pas les laisser non plus et dire, arrangez-vous, c'est pas ça.

800 Mais présentement, la loi, ce qu'elle dit, c'est nous qui devons faire sans équivoque la démonstration que la réglementation est bonne. Pourquoi on le ferait pas d'une autre façon? C'est un petit peu ce qu'on recommande.

PAR LA PRÉSIDENTE:

805 Alors on vous remercie beaucoup madame Lalande, merci beaucoup également monsieur Ménard, merci d'avoir participé à la consultation publique. Et bon retour chez vous!

COMITÉ ÉCOLOGIQUE D'URGENCE RURALE DE BÉCANCOUR

PAR LA PRÉSIDENTE:

810

Alors maintenant, j'invite le Comité écologique d'urgence rurale de Bécancour et ses représentants, monsieur Claude Grégoire et madame Huguette Bergeron. Madame et monsieur bonjour.

815

PAR M. CLAUDE GRÉGOIRE:

Bonjour.

PAR LA PRÉSIDENTE:

820

Prenez le temps de vous installer.

PAR M. CLAUDE GRÉGOIRE:

825

Excusez pour la brique que je vous présente! C'est l'intégrale du mémoire, mais la section cahier 4 est importante, j'insiste que vous la voyiez, il y a une publicité là-dedans qui est importante, j'aimerais que vous la voyiez, parce que ça fait partie évidemment centrale, une partie de qu'est-ce qu'on propose aujourd'hui.

830

Il y a quelques addenda qui ont venu, vous les avez tous dans le paquet, puis ils sont rendus à Québec.

D'abord, j'aimerais commencer par un préambule, il est très court, mais j'aimerais que madame pourrait l'enregistrer, si vous voulez.

835

PAR LA PRÉSIDENTE:

Soyez sans crainte, elle enregistre tout ce qu'on dit, même nos "e", puis nos "a"!

840

PAR M. CLAUDE GRÉGOIRE:

Madame la Présidente et membres de la Commission! Avant la lecture du document, nous désirons souligner quatre (4) grandes conclusions et recommandations qui découlent des nombreux documents scientifiques qui sont, eux, les assises de notre mémoire.

845

Le premier, c'est l'usage du paramètre unité animale pour les calculs d'émission qui est erroné. Donc l'usage des distances séparatrices au Québec, pour les fins de protection contre les odeurs, est invalide.

850 C'est pas notre conclusion. Tout ce que je vais dire aujourd'hui ou presque, je vais signaler quand ça va être notre opinion, mais tout ce que je vais dire, ça découle des documents scientifiques qu'on a déposés.

855 Deuxième, le lien causal entre les odorants adverses, exemple les porcheries, et la maladie chez l'humain est démontré. En conséquence, la portée de la Loi 23 y serait réduite pour autant.

860 Les droits fondamentaux des citoyens ont préséance sur le droit de produire. La conclusion du document Santé 51, je fais référence au document déposé au BAPE par le docteur Gingras, à la demande de cette Commission, est gravement mise en doute.

865 La troisième, nous recommandons que la Commission s'intéresse davantage à la problématique des effets régionaux que provoquent les surplus d'azote réactif qui s'échappent des élevages animaux par voie aérienne.

870 La quatrième, le mémoire inclut les textes intégrals, à peu près quatre cent soixante (460) pages, de deux (2) rapports récents et importants sur le sujet des émissions atmosphériques venant des élevages animaux intensifs. Nous souhaitons qu'ils serviront de référence clé pour la Commission.

Avec moi aujourd'hui, madame Bergeron qui a consenti de m'assister à la lecture, ça va aller deux (2) fois plus vite.

On va passer au texte!

875

PAR Mme HUGUETTE BERGERON:

LECTURE DU MÉMOIRE, page 3.

880

PAR M. CLAUDE GRÉGOIRE:

LECTURE DU MÉMOIRE, page 5, cahier I.

Page 6, sixième paragraphe, fin.

885

On parle plus de distances séparatrices, là, on parle des règlements, des mesures de contaminants. C'est un point.

LECTURE DU MÉMOIRE.

890

Page 6, fin.

On a déjà déposé à la Commission le sommaire exécutif de ce rapport, seulement sans référence.

895

Le deuxième rapport, c'est un rapport qui a été, bon, on l'appelle le rapport EPA-FDA.

LECTURE DU MÉMOIRE.

900

Page 7, premier paragraphe, fin.

Je tiens à vous dire, on l'a pris avant, mais elle est simplement en attente de publication. Il y a pas de changements sur les thèmes ni la portée du rapport.

905

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 7, quatrième paragraphe, motivation!

910

L'EPA a été obligé de le sortir, à cause qu'il y a eu des poursuites en rapport avec le Clean Air Act.

LECTURE DU MÉMOIRE.

915

Page 7, fin.

Je vais résumer, ils ont treize (13) constats et recommandations, il y en a douze (12) qui ont rapport au Québec. La première, ça a affaire aux réglementations américaines.

PAR Mme HUGUETTE BERGERON:

920

LECTURE DU MÉMOIRE, page 8.

PAR M. CLAUDE GRÉGOIRE:

925

LECTURE DU MÉMOIRE, page 10, milieu.

Page 10, cahier III A).

930

C'est encore Iowa, ils sont bien ferrés dans l'agriculture.

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 11, première ligne.

935

C'est-à-dire pénurie d'oxygène.

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 11, commentaire 1).

940

C'est-à-dire au Mississippi comme ailleurs.

LECTURE DU MÉMOIRE.

945

Page 11, milieu.

Il y a différents graphiques attachés à ce document.

LECTURE DU MÉMOIRE.

950

Page 11, avant-dernier paragraphe, fin.

C'est pas nos opinions, je tire ça encore du communiqué de presse.

955

LECTURE DU MÉMOIRE.

PAR Mme HUGUETTE BERGERON:

LECTURE DU MÉMOIRE, page 12.

960

PAR M. CLAUDE GRÉGOIRE:

C'est la section peut-être plus pesante côté de la santé humaine. On présente le lien direct entre les contaminants ou certains contaminants qui émanent de l'industrie porcine et l'humain, pas l'humain le travailleur, mais l'humain qui habite dans le voisinage, le résident. C'est une synthèse que j'ai faite et regroupé des publications scientifiques professionnelles, et je finis par trouver un fil conducteur qui part justement du lisier de porc jusqu'à aller dans le cerveau de l'humain.

965

970

D'abord je vais en premier vous présenter, c'est pour ça que je voulais que vous voyiez, mais peut-être que vous pouvez le voir ici, c'est le document F - il y a en onze (11) documents dans cette série - c'est une publication du département de l'Éducation de l'Université du Wisconsin visant les producteurs de porcs et le sujet, c'est justement les émissions à l'environnement de leurs établissements, voulant qu'ils prennent certaines mesures pour réduire justement les odeurs.

975

Ce qui est intéressant, c'est la deuxième page où dans l'encadré, ils décrivent exactement ce qui se passe. C'est un sommaire très vulgarisable, très "compréhensible" de l'effet de certains odorants sur l'humain.

980

Les autres documents que je présente sont justement les assises scientifiques de ça. Je vais les présenter en rafale un après l'autre, puis on va discuter davantage justement des détails qu'ils ont été chercher pour trouver cette liaison-là.

985 Je présente deux (2) documents qui, premièrement, caractérisent les émissions, je vais le lire.

LECTURE DU MÉMOIRE, page 12, cahier IV.

990 Page 12, fin.

D'abord ils ont fait la liaison, ils ont synthétisé les odeurs, premièrement caractérisé, ils ont été dans leur laboratoire, ils ont pris les chimiques, ils les ont mélangés, ils ont eu les mêmes effets. C'est la preuve que ce qu'ils ont mesuré dans l'environnement de la porcherie, 995 ils savent finalement l'effet a toujours été le même sur l'humain.

Ici, C), D) et E), il y a trois (3) documents de vulgarisation d'un autre groupe de recherche qui se spécialise dans la neurosciences et la science des odorants et le comportement des sens humains envers ça.

1000 Ils ont à la fois découvert les mécanismes derrière la reconnaissance des odeurs, comment ce sont des impulsions qui se dégagent, qui se transmettent du tissu nasal vers le cerveau, comment ils sont interprétés. Il y en a trois (3) de ces documents-là:

1005 "Researchers Discover Precise Olfactory Map";

"Deconstructing Smell";

Researchers Discover How Mammals Distinguish Different Odors".

1010

Et encore tout récent, ces choses-là ont sorti, j'en ai en 2002, 2001 et 1999.

Il y a aussi un autre document en G) qui a été ajouté en attendant, vous les avez pas devant vous, vous avez les addenda.

1015

"Combinatorial Receptor Codes for Odors", et là, c'est une description très technique et poussée du mécanisme électrique du cerveau, les cellules, tout ce qui est là, pour interpréter les odeurs puis d'aviser le corps humain de la présence de ces choses-là, comment on imagine les odeurs. Il faut reconnaître que quand on sent quelque chose, le cerveau répond, soit par 1020 expérience d'auparavant à reconnaître quelque chose.

C'est un système très complexe, évidemment, ils l'ont élucidé seulement récemment.

1025 Dans leurs expériences, ils utilisent aussi, cet autre groupe là qui est à Harvard University certains des mêmes odorants qui sont communs à l'industrie porcine. Il y a des acides carbolixiques finalement qui sont ceux qui nous préoccupent, ainsi que deux (2) autres produits qui s'appellent indole et skatole qui sont les odorants les plus puissants qu'on trouve dans les lisiers de porc.

1030 L'autre article "Genetic Tracing Reveals a Stereotyped Sensory Map in the Olfactory Cortex", et ça, c'est le grand détail du mécanisme. On s'attardera pas là-dessus.

Et finalement, "Odorants May Arouse Instinctive Behaviors", et c'est ça qui est vraiment éclairant ici. C'est qu'ils ont découvert deux (2) cheminements que le mécanisme de réponse
1035 que le corps a.

Le premier prend la réception et l'envoi dans le cerveau pour disons analyse, mais eux récemment ont découvert un deuxième trajet qui débute encore dans le tissu nasal, mais qui a une particularité. Il y a des récepteurs qui sont associés à des neurones qui ne vont pas au
1040 cerveau.

Les neurones s'appellent, je sais pas si le mot français est correct, vomeronasals. Ce sont des structures particulières qui conduisent les impulsions du récepteur dans le nez jusqu'à une région dans le cerveau qui s'appelle l'amygdala.
1045

Et l'amygdala, il faut savoir, c'est le siège justement, c'est un organe hormonal endocrinale, c'est-à-dire qu'elle est susceptible d'émettre des hormones, et c'est ça qu'elle fait. C'est hormones-là provoquent une réaction dans le corps humain et ça s'en va dans les glandes surrénales et c'est justement sécrété de l'adrénaline.
1050

Le contaminant qu'ils ont utilisé sur ce nerf-là, ils en ont plusieurs entre autres, le skatole, celle qui est propre à l'industrie porcine.

D'abord ce que je vous présente ici, je crois, c'est un trajet complet de ce contaminant-là jusqu'à la glande amygdala qui en effet provoque de la production d'adrénaline qui provoque encore le corps à l'action.
1055

Je vais résumer un peu la chaîne, je veux que ce soit bien compris.

1060 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Grégoire, la demi-heure est terminée, mais je vous permettrais quand même de faire ce résumé, puis après ça peut-être de conclure, d'accord!

1065 **PAR M. CLAUDE GRÉGOIRE:**

C'est beau.

LECTURE DU MÉMOIRE, page 13.

1070 Page 13, fin.

Et là, c'est la dernière liaison, justement, la maladie.

1075 Finalement, l'implication de tout ça, c'est que la Loi 23 est mise en cause.

LECTURE DU MÉMOIRE, page 14, milieu.

Page 14, avant-dernier paragraphe.

1080

Alors je vais laisser le tapis, opinions et réflexions!

PAR Mme HUGUETTE BERGERON:

1085 LECTURE DU MÉMOIRE, page 15.

PAR M. CLAUDE GRÉGOIRE:

Bon, je vais terminer!

1090

LECTURE DU MÉMOIRE, page 16.

Merci.

1095 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Grégoire, je vous remercie également. Je tiens d'ailleurs à vous remercier pour ces sources d'information que vous apportez à la Commission. Soyez sans crainte, on va en prendre connaissance.

1100

Il est peut-être un peu tôt de pouvoir échanger et de poser des questions, mais c'est une littérature qui est précieuse et que l'on parcourra peut-être pas tout le monde de la Commission, mais il est sûr qu'on aura des résumés et qu'on pourra se faire une bonne idée de ce qui est contenu dans ces documents.

1105

PAR M. CLAUDE GRÉGOIRE:

Oui, c'est sûr et certain que ça prend des spécialistes en neurosciences pour vraiment saisir. Je suis un généraliste, moi, mais je vois qu'il y a quelque chose là à aller chercher.

1110

PAR LA PRÉSIDENTE:

Alors on vous remercie beaucoup d'avoir participé à cette consultation publique, non seulement aujourd'hui, mais depuis les tout débuts. Merci.

1115

BLOC VERT

1120 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors nous allons inviter un quatrième intervenant avant de prendre la prochaine pause!
Alors nous invitons maintenant le Bloc Vert et son porte-parole, monsieur Jacques Dion.

1125 Alors monsieur Dion bonjour.

PAR M. JACQUES DION:

1130 Bonjour. Je voudrais, dans un premier temps, remercier la Commission de me donner l'opportunité à notre organisme de pouvoir vous parler un peu de ce qu'on pense en fait au niveau de la production porcine et puis des impacts potentiels ou non dans notre région ici. Donc on vous remercie grandement de nous offrir cette opportunité.

1135 Pour vous parler, pour vous glisser un mot sur l'exercice en tant que tel au niveau de l'exercice d'aujourd'hui, en fait, on souscrit à la pertinence et à l'importance de la mise en place d'un cadre précis que la Commission vise à mettre sur pied.

1140 Les principaux aspects qui vont être abordés par le Bloc Vert au niveau de la production porcine sont, dans un premier temps, vous parler de certains chiffres concernant l'essor de la production porcine dans la MRC Drummond et puis de vous parler également de certains impacts sur la forêt et également les cours d'eau, vous parler de la gestion des lisiers et de la promotion aussi de saines pratiques agricoles.

1145 Je vais vous parler un peu de l'organisme en tant que tel, le Bloc Vert. On a été créé en 1991, on est un regroupement de gens qui partagent la même passion, la protection et la mise en valeur de l'environnement.

1150 Nous sommes quand même relativement bien représentés au niveau de différents organismes régionaux. On a entre autres des gens qui sont dans le domaine de la gestion environnementale, nous avons également des représentants du milieu municipal et agricole ainsi que du monde des affaires.

Nous avons une approche qui est basée surtout sur la recherche de consensus.

1155 Certaines réalisations, en bref, que le Bloc Vert a faites dans le courant des dernières années, nous avons entre autres:

LECTURE DU MÉMOIRE, page 2.

1160 Page 3, deuxième paragraphe, deuxième ligne.

Donc qui regroupe l'ensemble des activités agricoles, autant au niveau production porcine, autant au niveau de production au niveau laitier et des autres types de production.

1165 Nous notons, depuis les dernières années, une production quand même, une augmentation de la production des suidés qui est en nette croissance dans le courant des dernières années.

1170 On vous présente un tableau que vous pouvez voir sur cette diapo où on a, dans l'ensemble des certificats d'autorisation qui ont été demandés dans le courant de l'année 2000-2001 et jusqu'à 2002, il y a cinquante-cinq pour cent (55 %) de ces certificats d'autorisation là dans la région Centre-du-Québec qui ont été dits produits en fonction de la production porcine. Donc il y a cinquante-cinq pour cent (55 %) des certificats d'autorisation émis par le ministère de l'Environnement dans le courant des dernières années qui étaient pour la production porcine. Donc on voit que la production porcine dans le courant des dernières années a pris des proportions quand même plus importantes que les années antérieures.

1175 Il y a également au niveau de la région, notre région, Centre-du-Québec, se classe la troisième région en termes d'importance au niveau de la production derrière la Montérégie et également Chaudière-Appalaches.

1180 Au niveau de la dimension de la grosseur des industries porcines, il y a soixante-dix pour cent (70 %) des fermes porcines qui ont plus de mille (1000) têtes et il y a quatre pour cent (4 %) de ces fermes-là également qui ont plus de cinq mille (5000). Donc on parle pas nécessairement de production artisanale dans le cas de la production porcine.

1185 Le portrait également de l'agriculture au niveau de la production mais dans la MRC de Drummond, nous avons le nombre d'unités animales le plus élevé au niveau du Centre-du-Québec avec quatre-vingt-deux mille zéro vingt (82 020) unités animales. Nous avons eu une poussée quand même relativement significative de la densité d'élevage, si on compare par rapport à l'année 96 et l'année 2001.

1190 Comme vous pouvez voir, au niveau de l'année 96, on a eu soixante-deux mille six cent trente (62 630) unités animales pour soixante-trois mille trois cent trente-quatre hectares (63 334 ha), ce qui est un ratio d'environ point quatre-vingt-dix-neuf (0,99). Et ce qui était en 2001 a passé de quatre-vingt-deux mille zéro vingt (82 020) à soixante-quatre mille huit cent soixante-quatorze hectares (64 874 ha). Donc le ratio a changé entre 96 et 2001, passant de zéro virgule quatre-vingt-dix-neuf (0,99) à un virgule vingt-six (1,26).

1195 Donc ce qui fait que dans cette augmentation-là, il y a cinquante pour cent (50 %) du nombre d'unités animales qui vient de la production porcine.

1200 Si on regarde maintenant dits un portrait global au niveau de la production porcine dans la MRC de Drummond, vous pouvez voir qu'au niveau de la proportion, il y a quarante-huit pour cent (48 %) de la production animale qui est de la production porcine, donc au niveau de la MRC Drummond.

1205 Donc quand même, la production porcine prend une importance qui est relativement importante dans les dernières années, et puis effectivement, la venue de la Commission, à ce

1210 niveau-là, est une bonne chose, en tout cas durant la période, dans les dernières années pour pouvoir peut-être apporter certaines réflexions à cet égard, parce que cette production porcine là prend de plus en plus d'importance dans notre région ici, et puis il est temps, je pense, qu'on fasse peut-être une réflexion à ce niveau-là.

1215 Alors au niveau des impacts disons que nous avons, sur lesquels en fait nous voulions disons diriger nos efforts, c'était plus au niveau de l'impact de la production porcine sur la forêt.

1220 Il y a bien sûr en fait cette demande accrue au niveau des surfaces d'épandage a eu une pression également au niveau du déboisement, et puis nous sommes dans une région dans la plaine du Saint-Laurent où nous avons des forêts qui sont relativement parsemées.

1225 Nous sommes également dans une région qu'on appelle l'érablière à tilleul qui est quand même une région qui compte pour vingt-sept pour cent (27 %) des feuillus au Québec, et puis si on pense à la portion qui est la bande riveraine dans la plaine du Saint-Laurent entre Québec et Montréal, cette région compte pour un pour cent (1 %), en fait, du couvert forestier québécois, ce qui est relativement quand même important de conserver cette partie au niveau de la biodiversité de la forêt.

1230 Nous avons également constaté dans le courant des dernières années une accélération marquée et un peu préoccupante de la question du déboisement. Si on regarde en fait au niveau de la période de 1991 à 2000 versus une comparaison entre 2000 et 2002, il y a eu, en fait entre 91 et 2000, six cent quinze hectares (615 ha) de diminution du couvert forestier, et juste dans les années en 2000 et 2002, on parle de sept cent quatre-vingt-dix hectares (790 ha).

1235 Donc au courant des deux (2) dernières années, il y a une diminution du couvert forestier qui est supérieure à ce qu'on a vu dans les dix (10) dernières années avant l'année 2000. Donc c'est quand même significatif en termes d'impacts relativement récents sur le couvert forestier.

1240 La MRC a adopté récemment un cadre réglementaire concernant le déboisement qui a été, je pense, mis en application, qui a été adopté au courant du mois de janvier dernier.

1245 Donc l'adoption de ce cadre réglementaire concernant le couvert forestier va permettre en fait, encadre plus au niveau de comment doit se faire le déboisement ou certaines normes concernant le déboisement au niveau de la MRC en tant que telle.

1250 Alors je pense que le Bloc Vert considère que c'est une bonne chose que la MRC ait mis ça de l'avant, même s'il y aura probablement certains amendements ou certaines choses qui pourraient disons améliorer cet encadrement-là.

Donc le déboisement à des fins d'épandage, nous considérons que ça devrait être une solution de dernier recours; il y a sûrement lieu de pouvoir voir s'il y a pas un partage qui pourrait se faire entre des terres qui sont actuellement disponibles au niveau de l'épandage,

1255 plutôt que de voir uniquement à la question du déboisement lorsque le besoin d'épandage est présent.

Et puis de porter un encouragement également aux producteurs forestiers qui sont plus respectueux de l'environnement.

1260 Nous avons également regardé au niveau de l'impact de la production porcine sur les cours d'eau. Actuellement, comme je vous disais, il s'agit d'une production qui avait relativement en tout cas une augmentation relativement récente de cette production-là dans notre région ici.

1265 Il y a très peu de données qui sont disponibles au niveau de la rivière Saint-François, pour être en mesure d'évaluer la qualité des eaux. Cette carence en données là a été d'ailleurs mise à jour dans le cadre du rapport-synthèse que nous avons publié l'année dernière. Il y a très peu de données, nous connaissons très peu le bruit de fond actuel de la rivière Saint-
1270 François, si nous voulons être en mesure de suivre l'évolution de la qualité de l'eau pour les années ultérieures.

Donc il est bien sûr que nous soulevons certaines inquiétudes par rapport à ce qu'on voit au niveau de la rivière Yamaska, donc on ne voudrait pas en fait qu'il y ait des impacts qui arrivent à la rivière Saint-François du genre en fait qu'on peut constater dans la rivière
1275 Yamaska.

Nous considérons également que de travailler avec la question des zones tampons et puis s'assurer qu'il y ait des distances raisonnables qui soient assurées au niveau de
1280 l'épandage par rapport aux cours d'eau.

Nous souscrivons également à la question de gestion par bassin versant, puisque toutes les activités qui sont pratiquées à l'intérieur d'un bassin versant ont des impacts sur le cours d'eau en tant que tel, autant au point de vue industriel , agricole, municipal.

1285 Donc la gestion par bassin versant nous apparaît un mode de gestion qui est approprié, pour être en mesure d'effectuer le suivi sur la qualité du milieu et de pouvoir également travailler vraiment sur le terrain avec les gens qui bordent les cours d'eau et puis qui ont des impacts sur les cours d'eau en région.

1290 Donc au niveau de la gestion des lisiers et l'encouragement des pratiques agricoles, le Bloc Vert souscrit également à la question des plans agroenvironnementaux de fertilisation, c'est-à-dire les PAEF.

1295 Nous considérons que si ces plans-là sont appliqués de façon conforme et puis qu'au niveau agronomique, on puisse établir des capacités de support de milieu, et surtout d'y apporter un contrôle qui est peut-être à l'occasion déficient, si on compare les questions de contrôle à d'autres types de contrôle au niveau industriel ou au niveau municipal où souvent

1300 cette absence, même si les règlements sont en place, souvent l'absence de contrôle fait en sorte qu'il y a des délinquants qui arrivent à ce niveau-là.

Donc le fait de mettre en place ces plans-là, mais d'assurer également un contrôle de l'application de ces plans-là nous apparaît une chose de très grande importance.

1305 Le principe d'écoconditionnalité donc qui permet en fait de pouvoir travailler avec les agriculteurs et puis de pouvoir être en mesure de bonifier certaines pratiques qui sont faites au niveau de l'agencement des terres agricoles et également au niveau de la protection des couverts forestiers nous apparaît également un principe à encourager.

1310 Également, nous souscrivons également au principe de la taille des entreprises de production porcine, à essayer de ramener cette production-là à une échelle un peu plus humaine qu'industrielle.

1315 Donc les recommandations du Bloc Vert, on vous résume ce qu'on vous recommande au niveau de la Commission!

1320 C'est de réglementer de façon stricte le déboisement afin de réduire sa cadence et limiter les impacts négatifs sur la biodiversité, et puis j'ajouterais dans la question de réglementer également, c'est aussi se doter d'outils pour être en mesure d'évaluer la qualité également du couvert forestier.

LECTURE DU MÉMOIRE, page 13.

Merci.

1325

PAR LA PRÉSIDENTE:

Je vous remercie monsieur Dion. Monsieur Dumais.

1330

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

1335 Merci madame la Présidente. Monsieur Dion, sur votre recommandation que soit réglementé de façon stricte le déboisement, or vous avez bien dit dans votre texte que dans le cas de la MRC de Drummond, ça avait été fait; j'imagine que vous pensez à recommander de telles mesures dans d'autres MRC.

1340 Mais pourriez-vous nous dire un peu, d'après vous, qu'est-ce que devrait contenir cette réglementation stricte, sans entrer dans les détails, les grandes lignes, et comment les MRC et les municipalités peuvent-elles contrôler les boisés dans le cas où ce sont des boisés privés?

En d'autres termes, comment se bâtit une telle réglementation? Et j'aurai une question subsidiaire après.

PAR M. JACQUES DION:

1345

Il est assez difficile d'établir un contexte. On a travaillé dans le cadre du mémoire à essayer de voir s'il est possible d'établir des pourcentages de couvert forestier, est-ce que c'est faisable de dire, bien, on considère que dans une région, le couvert forestier, dans une municipalité, le couvert forestier minimum devrait être d'un certain pourcentage!

1350

Il est assez difficile d'établir ce pourcentage-là, parce que, dans un premier temps, ce qu'on pense au niveau de la MRC, c'était de définir ce que c'est qu'un couvert forestier, dans un premier temps, de définir de façon - ce qui est peut-être actuellement quelque chose qui reste à travailler ici au niveau de la région, même s'il y a déjà un bon bout de fait - mais la question de la qualité en tant que telle du couvert forestier, de définir ce qu'on veut, parce que quand on parle de couvert forestier, si on parle de plantation, on ne parle pas par exemple de milieu qui assure la biodiversité.

1355

1360

Donc lorsqu'on parle, si on déboise et puis on fait des plantations, puis on considère le bilan du déboisement versus le reboisement, strictement sur des questions de plantation de conifères, on ne pense pas que cette plantation-là devrait être disons prise en considération au niveau du couvert forestier qui assure une biodiversité qui est pour nous disons importante au niveau de notre région.

1365

Donc peut-être pour compléter, oui, c'est assez difficile de pouvoir, mais c'est une question de cas par cas. Nous pensons que c'est une question de cas par cas.

1370

C'est une question de concertation également avec les activités qu'il y a dans le milieu, autant au niveau des producteurs forestiers, autant au niveau des producteurs agricoles et également des producteurs, des propriétaires également qui sont sur place et puis des municipalités, et puis également des organismes comme le nôtre qui peuvent également donner leur point de vue sur cet aspect-là.

1375

Mais la base de tout ça doit être d'avoir un couvert forestier de qualité qui respecte disons l'environnement bioclimatique de notre région à nous ici et puis dans un souci de biodiversité.

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

1380

Et en rapport avec ce que vous mentionniez, à savoir que vous ne considérez pas, pour maintenir un certain niveau de couvert forestier, sur le même pied, appelons ça disons une forêt primaire versus un reboisement ou une friche en broussailles, est-ce qu'à l'inverse, de la même façon, lorsqu'il s'agit de contrôler le déboisement, vous feriez des règles différentes vis-à-vis la protection des forêts primaires ou des boisés qui ont été du reboisement sur d'anciennes terres à culture?

1385

PAR M. JACQUES DION:

1390 Tout à fait. Je veux dire, je pense qu'au niveau, quand on parle de qualité en tant que telle, il y a, oui, une approche cas par cas qui peut être établie.

1395 Et puis en fonction de la qualité - c'est difficile d'établir une qualité de la forêt, mais quand on parle par exemple de peuplement, d'un peuplement de plantation ou on parle de sols qui sont en friche, qui n'ont pas atteint disons un niveau qui se rapproche du niveau de biodiversité en fait qu'on recherche en région ici, à ce moment-là, il y a, oui, je pense que d'y aller dans ces cas-là et puis de ne pas, oui, je pense que cette approche peut être regardée, puis je trouve que cette approche-là pourrait être également analysée.

1400 Je ne vois pas, en fait, pourquoi, si on peut choisir entre deux (2) milieux au niveau de l'épandage, un milieu qui est riche au niveau de la biodiversité versus un autre qui l'est moins, je pense qu'il y a des choix qui peuvent se faire à ce niveau-là.

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

1405 Merci.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1410 Monsieur Beauchamp.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

1415 Merci madame la Présidente. La recommandation qui suit celle que mon collègue a évoquée dit:

"Assurer, par des mécanismes de gestion appropriée, une utilisation optimale des surfaces d'épandage disponibles."

1420 Est-ce que vous pensez à l'opportunité d'agences, des AGO, d'agences de gestion pour distribuer puis s'assurer la gestion?

PAR M. JACQUES DION:

1425 Je pense que ce principe a existé, en tout cas a été essayé, je pense, dans d'autres régions. Je ne suis pas très familier avec cette approche-là.

1430 Mais que ce soit une agence ou une coopérative ou des clubs agroenvironnementaux qui pourraient travailler dans le sens d'optimiser ces surfaces qui sont disponibles actuellement, qu'on parle de courtiers ou qu'on parle, mais en autant en fait que, en tout cas mon point de vue, qu'on puisse travailler et de faire en sorte qu'on optimise les surfaces d'épandage qui sont actuelles, sans être obligé d'augmenter ces surfaces-là, s'il y a moyen d'être plus efficace en ce sens-là, je pense que oui.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

1435

Donc vous avez pas pensé à un organisme en particulier, mais la nécessité de coordonner ou de ramasser l'information et permettre aux gens d'identifier les endroits disponibles, ça vous semble important, le mécanisme?

PAR M. JACQUES DION:

1440

Ce mécanisme-là, oui, effectivement, il me semble important d'identifier, d'être en mesure d'identifier les surfaces qui sont disponibles pour éviter justement qu'il y ait une augmentation du nombre d'hectares dans notre région, quand il y a des surfaces qui sont disponibles à des endroits pour assurer cet épandage-là.

1445

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Merci.

1450

PAR LA PRÉSIDENTE:

Vous mentionnez dans votre mémoire qu'en 2001, vous avez publié un rapport-synthèse qui met en relief les carences majeures au niveau des informations actualisées quant à l'état des ressources aquatiques de votre rivière Saint-François dans la région de Drummondville.

1455

Est-ce que c'est un document qui pourrait être déposé à la Commission?

PAR M. JACQUES DION:

1460

Bien sûr. J'ai probablement des copies actuellement avec nous, ce rapport pourrait être déposé.

Il a été présenté dans le cadre d'une séance publique d'information l'année dernière, et puis oui, c'est un rapport qui peut être présenté, qui a été fait en collaboration avec le ministère, en fait, en collaboration avec les informations qu'il pouvait nous fournir, parce qu'il en avait pas beaucoup, mais...

1465

PAR LA PRÉSIDENTE:

1470

Et les grandes conclusions sont quoi?

PAR M. JACQUES DION:

Bien, la grande conclusion, c'est qu'il a été noté des problèmes importants au niveau de la contamination dans les années quatre-vingt au niveau de la rivière Saint-François.

1475

1480 Il y a très peu de données actuellement qui nous permettent de pouvoir vérifier si oui ou non la rivière s'est améliorée. On sent qu'elle s'est améliorée, parce qu'on la voit également, on voit qu'elle est de meilleure qualité, mais il y a très peu de données en tant que telles.

1485 Donc il y avait des cas de contamination qu'on ne retrouve probablement plus maintenant, il y a une dizaine d'années, et puis il y a eu des améliorations également au niveau des infrastructures municipales qui n'étaient pas là avant les études, par exemple, des usines d'épuration qui n'étaient pas présentes avant ces études-là.

1490 Donc il y a très peu d'actualisation des données qui a été faite par la suite. Par exemple certaines industries qui ont apporté également des améliorations importantes au niveau de leurs rejets aussi au niveau de la rivière.

1495 Donc je pense qu'on sent que la rivière s'améliore, alors ce qu'on doit savoir c'est quoi les critères, et puis aller de l'avant vers une eau qui est de qualité supérieure, puis de s'assurer qu'on n'a pas d'impact qui arrive au niveau de la rivière par les activités agricoles, municipales ou industrielles.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1500 Donc ça vous apparaît important de toujours mettre à jour les informations sur la qualité de cette rivière qui est au centre d'un bassin versant?

PAR M. JACQUES DION:

1505 C'est au centre d'un bassin versant, la rivière Saint-François est un des tributaires importants du lac Saint-Pierre, une des rivières importantes au niveau de la rive sud entre Québec et Montréal, c'est une des rivières très peu connue sur le plan physicochimique au niveau de la qualité.

Donc il est important que ces données-là soient actualisées.

1510 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Marquis.

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

1515 Une toute petite question. Concernant les plans agroenvironnementaux de fertilisation, vous mentionnez qu'il devrait y avoir un nombre d'inspecteurs suffisant pour bien contrôler ces plans agroenvironnementaux.

1520 Selon vous, c'est uniquement le nombre d'inspecteurs, est-ce que ces gens-là ont les pouvoirs qu'il leur faut pour pouvoir bien suivre justement ces plans-là?

PAR M. JACQUES DION:

1525 J'espère qu'ils les ont, parce que, je veux dire, pour effectuer ces contrôles-là, j'espère
qu'ils auront l'autorité et ils pourront réagir et ils pourront, si dans les cas où il y a vraiment une
délinquance, puis il y a vraiment une mauvaise foi qui est dénotée, je pense que oui, comme les
inspecteurs du ministère de l'Environnement ont en principe aussi un contrôle au niveau
industriel où ils peuvent émettre des avis d'infraction.

1530 Bien, si ultimement on doit aller jusque-là, je pense qu'ils travaillent de concert, mais s'il
faut aller jusque-là, je pense qu'il faut qu'il y ait un pouvoir réglementaire au niveau de ces
inspecteurs-là pour être en mesure de réagir éventuellement.

1535 Puis s'il y a pas de changement, il y a des avertissements, il y a des processus qui
peuvent être mis en place, mais s'il y a pas de bonne volonté qui est mise de l'autre côté, je
pense que les inspecteurs doivent avoir, en tout cas du moins le ministère devrait avoir la
possibilité de pouvoir appliquer de façon réglementaire cette réglementation-là.

1540 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors on vous remercie monsieur Dion d'avoir participé à la consultation publique et de
nous avoir apporté votre témoignage.

1545 On va prendre une pause de quinze (15) minutes et on revient après la pause avec la
Ferme J.P. Dion et Fils inc.

1550 SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

**REPRISE DE LA SÉANCE
FERME J.P. DION ET FILS INC.**

1555

PAR LA PRÉSIDENTE:

Alors nous invitons maintenant la Ferme J.P. Dion et fils inc. et ses propriétaires, monsieur Bernard Dion et madame Nicole Dion. Bonjour.

1560

PAR M. BERNARD DION:

Bonjour.

1565

PAR LA PRÉSIDENTE:

Alors peut-être pour l'information de tous dans la salle, la Commission, lorsqu'elle a fait ses visites de fermes, on a visité la ferme de monsieur Girard dans Charlevoix, ça, on l'a déjà dit, mais ici, on a visité la ferme de monsieur Bernard Dion et de madame Dion.

1570

Alors à vous la parole.

PAR M. BERNARD DION:

1575

Bonjour madame la Présidente, messieurs les Commissaires! Ça me fait plaisir de vous présenter aujourd'hui notre entreprise et un peu nos préoccupations sur la production porcine.

1580

Notre ferme est située à Saint-Liboire dans la région de la MRC des Mascoutains. J'y travaille depuis environ vingt-quatre (24) ans, je suis de la quatrième génération, et puis j'ai pris la relève de mon père en 1995, avec mon épouse Nicole. Nous sommes déjà à planifier l'intégration de notre fils Michaël qui sera la cinquième génération.

1585

Notre ferme est spécialisée en production de femelles hybrides dont nous vendons environ mille cinq cents (1500) femelles par année, une vingtaine de verrats pur sang pour les centres d'insémination et deux cents (200) femelles pures qui sont produites à la ferme pour notre remplacement. Environ quatre mille (4000) porcs charcutiers sont également vendus aux abattoirs.

1590

Nous avons quatre (4) bâtiments sur le même site dont une maternité de trois cent vingt-cinq (325) truies et pour la production d'animaux reproducteurs, une pouponnière de mille (1000) porcelets en sevrage hâtif, deux (2) engraissements d'un total de mille deux cents (1200) places en finition et une quarantaine pour l'acclimatation de nos cochettes.

1595

Également des entrepôts pour les grains et une meunerie pour la fabrication des moulées.

En 1995, nous avons décidé de diviser la ferme en deux (2) pour se spécialiser chacun dans notre production, mon frère Patrice en grande culture et moi dans la production porcine.

1600 Nous avons signé des ententes notariées pour l'approvisionnement des grains et la gestion des lisiers, des ententes à long terme.

1605 Sur la ferme, on compte sur quatre (4) employés d'environ quatre (4) ans de moyenne d'expérience chacun, responsables d'un bâtiment spécifique. La supervision se fait par moi et Nicole pour l'ensemble de l'entreprise.

1610 À chaque étape de l'évolution de l'entreprise, on a su s'adapter rapidement et harmonieusement avec les changements, tout en respectant le voisinage et les exigences légales, même avant qu'elles ne soient obligatoires.

1615 Chaque étape de la production est régie de façon rigoureuse et analysée régulièrement en collaboration avec des spécialistes, tels que des agronomes, des vétérinaires, des techniciens spécialisés dans chacun de leur domaine. De cette façon, l'évolution de tous les changements survenus dans les exigences, normes ou législations, est suivie rigoureusement.

1620 Je fais une petite parenthèse ici, pour mentionner que je suis en accord avec mon collègue que vous avez entendu tantôt, monsieur Jutras, sur les distances séparatrices des sites, pour avoir vécu personnellement des contaminations dans les dernières années, ce qui occasionne une perte énorme pour la production.

Toujours soucieuse de la salubrité des aliments, on a été la deuxième ferme au Québec à être accréditée HACCP, la première ferme a été monsieur Jutras tantôt que vous avez rencontré.

1625 Plusieurs actions réalisées pour améliorer le bien-être des animaux, c'est les soins particuliers pour minimiser les sources de stress sur l'ensemble du cheptel. Exemple les manipulations des animaux, l'alimentation en plusieurs phases, le transport des animaux qui est fait selon des spécifications. Pour en arriver à tout ça, bien, ça prend une très très bonne formation aux employés qu'ils puissent respecter les exigences qu'on leur demande.

1630 Proactive en matière d'environnement afin de contrôler les rejets et les odeurs, avant même que les exigences ne soient obligatoires, de ce fait, nous avons adopté les rampes basses depuis trois (3) ans et l'enfouissement des lisiers dans les vingt-quatre (24) heures.

1635 Également en environnement, quelques exemples des actions qui ont été réalisées dans les années passées: des structures d'entreposage conformes selon les normes de l'époque, la gestion de l'alimentation en multiphase. Sept (7) moulées servent à produire les animaux, du sevrage à l'abattage.

1640 Et des ententes d'épandage des lisiers en bonne et due forme, comme j'ai mentionné tantôt, notariées.

En 1995-96, des bols économiseurs et des trémies humides pour diminuer les rejets. Du gravier autour des porcheries pour, encore là, diminuer les odeurs.

1645

En 97, on a commencé l'utilisation de la phytase dans tous les aliments. En 98, on a participé au plan agroenvironnemental de la Fédération. En 99, on a été membre du club agroenvironnemental et puis on a produit notre plan de fertilisation à la ferme.

1650

En 2002, on a commencé l'implantation de haies brise-vent, et puis une continuité va se faire cette année.

Plusieurs actions déjà étaient réalisées chez les producteurs porcins, il s'agit de les publiciser plus davantage.

1655

LECTURE DU MÉMOIRE, page 4.

Page 4, troisième paragraphe, fin.

1660

Nous avons passé la semaine passée notre premier audit sur cette norme.

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 4, quatrième paragraphe, fin.

1665

C'est pour certifier leur conformité.

LECTURE DU MÉMOIRE.

1670

Page 5, cinquième paragraphe, fin.

Il y a donc iniquité entre les producteurs de types différents. Probablement qu'une meilleure répartition de la même enveloppe budgétaire et le gouvernement amènerait un meilleur équilibre entre les producteurs.

1675

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 5, sixième paragraphe.

1680

Dans les dix (10) dernières années. Les causes de cette dégradation, c'est les volumes et les services développés par les plus grandes compagnies.

1685

Différents types génétiques inconnus ont percé le marché québécois, ceci risque de faire perdre notre qualité de viande de porc. Les producteurs-transformateurs récupèrent les pertes du secteur génétique à d'autres niveaux. Leur coût de production étant moindre, ils peuvent développer des services supplémentaires.

LECTURE DU MÉMOIRE.

1690 Page 6, deuxième paragraphe.

Je pense que les gouvernements devraient prendre en considération les différents modes de production et accorder des subventions supérieures aux producteurs indépendants. J'ai expliqué plus tôt le pourquoi.

1695

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 7, premier paragraphe, fin.

1700 Vous aurez une présentation demain sur les activités du Centre de développement du porc.

Beaucoup de travail reste à faire, mais n'oublions pas, il y en a eu beaucoup de fait déjà, même de réalisé.

1705

Il faut se servir de ce centre d'expertise pour développer et implanter ces nouvelles technologies le plus rapidement possible et en santé. Investir plus par les gouvernements, ce serait important et nécessaire pour accélérer l'implantation de ces nouvelles technologies.

1710 LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 7, cinquième paragraphe, milieu.

1715 Je vous ai mentionné tantôt les dérives sanitaires, c'est un exemple qui est quand même difficile, qui affecte notre qualité de vie.

LECTURE DU MÉMOIRE.

1720 En espérant que vous prendrez en considération ces quelques messages de notre opinion, pour cette belle production, au nom de Nicole et moi-même, merci beaucoup.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1725 Alors c'est nous qui vous remercions.

Vous nous avez dit tantôt que vous partagiez les propos de monsieur Jutras à l'effet d'avoir une distance assez grande entre les sites de production porcine.

1730 Trois kilomètres (3 km), c'est pour vous aussi un minimum ou si vous avez une opinion différente là-dessus?

PAR M. BERNARD DION:

1735 Non, mon opinion est la même, trois kilomètres (3 km), on parle à vol d'oiseau. Pour avoir vu aussi les études et être impliqué dans différents secteurs de la santé au Québec, j'ai donné comme exemple tantôt, chez nous on a une biosécurité assez élevée, et puis on avait un troupeau qui était exempt de plusieurs maladies, et c'est arrivé comme ça sans qu'on puisse intervenir, et savoir non plus d'où c'est que ça pouvait devenir.

1740 Beaucoup d'études ont été faites, et puis on n'a jamais réussi à trouver la source. La source potentiellement la plus évidente serait par l'air; à partir de huit cents mètres (800 m) de chez nous, il commence à y avoir d'autres élevages. C'est une des raisons des plus évidentes pour la contamination.

1745 Alors le principe du trois kilomètres (3 km), je crois que c'est prouvé que ça élimine beaucoup de risques pour la contamination des élevages.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1750 Monsieur Dumais.

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

1755 Merci madame la Présidente. Monsieur Dion, à la page 4 de la version écrite de votre mémoire, vous dites au milieu de ce paragraphe-là, dernier paragraphe de la page 4, vous dites:

1760 "La gestion du développement de la production porcine des vingt (20) dernières années privilégiée par nos ministères a provoqué une concentration des élevages non désirés."

Je sais pas si vous pourriez commenter un peu plus pour nous faire comprendre qu'est-ce que vous avez en tête quand vous écrivez ça; en particulier quels sont les gestes des gouvernements qui, selon vous, ont provoqué la concentration?

1765 **PAR M. BERNARD DION:**

Bien, les gestes des gouvernements, surtout au point de vue du ministère de l'Environnement, ne sont peut-être pas impliqués assez dans le développement de la production en ne regardant pas les concentrations que ça pourrait faire.

1770 On voit aujourd'hui des paroisses qui sont à une forte densité de production porcine, c'est que je crois que c'est pas souhaitable, parce qu'à cause des risques sanitaires, et probablement qu'aujourd'hui, c'est une des grandes causes qu'on se retrouve avec l'audience sur l'environnement dans la production porcine.

1775

Les odeurs, les lisiers, toutes ces choses-là emmènent un peu une concentration, c'est là que je dis que c'est non désiré.

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

1780

En d'autres termes, c'est à travers l'émission des certificats d'autorisation que ces gestes-là ont été posés selon vous?

PAR M. BERNARD DION:

1785

Oui, exactement, parce que dans les années passées, les producteurs demandaient un certificat d'autorisation, puis il y avait aucune législation qui disait de respecter les distances ou des concentrations par MRC ou par paroisse, il y avait rien qui indiquait ça.

1790

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

Merci.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1795

Monsieur Beauchamp.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

1800

Vous avez implanté dans votre ferme un système SGE, un système de gestion environnemental, ce sont des choses qu'on voit dans l'industrie et qu'on voit, à ma connaissance, pas beaucoup dans le milieu agricole.

Qu'est-ce qui vous a fait vous en aller vers ça?

1805

PAR M. BERNARD DION:

Au début, quand j'ai entendu parler du projet pilote de la Fédération, je me suis dit, ce serait intéressant de l'implanter pour démontrer qu'on se préoccupe de l'environnement.

1810

Et puis tout en travaillant dans le système, on s'aperçoit que beaucoup de petites choses pourraient être mises en œuvre pour éviter certains dégâts, certains volumes d'odeurs de lisier. On s'aperçoit que beaucoup de choses, on le sait, mais sans être conscient que - comment je dirais - que ça peut avoir une influence sur l'environnement.

1815

Par exemple, quand on parle de plans de lisiers, de plans de gestion des odeurs, avoir une procédure qui est respectée par l'ensemble de l'entreprise sur différents gestes qu'on produit pour l'environnement. Il y en a énormément de procédures, j'ai le manuel ici, puis on a environ une vingtaine de procédures écrites et puis qui sont respectées par l'ensemble des employés puis de la ferme.

1820

On a une politique environnementale qu'on va diffuser sur le site Web et qui doit être acheminée à nos municipalités, les compagnies d'assurance, les pompiers, etc. C'est très bien reçu dans la paroisse chez nous. La municipalité est très impressionnée par la démarche.

1825

Il faut qu'on se préoccupe de l'environnement et puis des risques d'impacts.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

1830

Est-ce que ça vous semble, en tout cas il est public, puisque là, vous nous donnez votre politique et vous nous donnez la table des matières de votre SGE, est-ce que vous pensez que c'est le genre de choses que les municipalités pourraient exiger?

PAR M. BERNARD DION:

1835

Je dirais pas exiger par les municipalités, c'est une démarche volontaire. Je crois qu'on devrait encourager les producteurs à s'inscrire volontairement à un système semblable.

1840

Le projet pilote sert un peu à définir la norme qui est très sévère, même très très sévère, et puis je crois que ça devrait être plus vulgarisé. Mais d'encourager les producteurs à s'inscrire volontairement, c'est une démarche que je considère exceptionnelle, puis je crois que c'est de l'intérêt de tous les producteurs de s'inscrire à une norme semblable.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

1845

C'est parce que d'un côté, un système de gestion, c'est une chose qui vous appartient, que vous définissez vous-même, par ailleurs la norme ISO, c'est autre chose, c'est un standard qui est géré par une grande institution, là où vous vous en allez dans la norme ISO maintenant?

1850

PAR M. BERNARD DION:

Oui.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

1855

Elle est à une étape encore plus avancée.

PAR M. BERNARD DION:

1860

Oui, mais la norme qu'on appelle Z771 du SGE, c'est pratiquement identique à la norme 14 001, sauf qu'elle n'est pas reconnue encore. La norme, à partir du projet pilote, va être accréditée ou certifiée, elle fera partie intégrante probablement de la norme ISO 14 001.

1865

Alors cette norme qui est bien bien semblable à la norme 14 001.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Merci.

1870 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Marquis.

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

1875

Merci. D'abord j'aurais besoin d'un petit éclaircissement. C'est que je ne comprends pas une expression.

1880

Vous nous parlez de grandes compagnies de génétique synthétique. Est-ce que c'est les compagnies qui sont synthétiques ou la génétique?

PAR M. BERNARD DION:

1885

C'est la génétique qui est synthétique. C'est une expression qu'on emploie beaucoup, quand on ne connaît pas les liens génétiques ou la source génétique de leurs animaux.

Il est arrivé au Québec, depuis plusieurs années, différentes lignées dont on ne connaît pas la qualité des gènes, donc qui sont rentrées ici.

1890

Au Québec, avec le programme d'évaluation génétique, on connaît exactement toutes les qualités de notre viande de porc et de nos lignées génétiques. Quand il rentre des lignées synthétiques dont on ne connaît pas, ça peut affecter la qualité.

1895

C'est que je ne suis pas contre les lignées synthétiques, sauf que je crois qu'il faudrait les évaluer et connaître la qualité génétique de ces animaux-là, pour que ça n'emmène pas une détérioration au point de vue du Québec.

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

1900

Excellent. Je le savais pas qu'est-ce que c'était, merci.

1905

J'aurais une autre question, suite à la question de monsieur Dumais. C'est que concernant la concentration des élevages, vous avez mentionné justement qu'on devrait probablement, enfin du moins votre réponse me porte à penser que la gestion ferme par ferme, selon vous, ce n'est pas suffisant.

Alors avez-vous une suggestion à faire à ce sujet-là, quel devrait être le travail disons qui soit fait pour justement s'assurer d'une bonne répartition sur le territoire?

1910

PAR M. BERNARD DION:

La gestion ferme par ferme, je suis pour ça, pour la gestion des odeurs et des lisiers, etc., un peu comme dans l'écoconditionnalité.

1915 Mais pour les concentrations dans les municipalités, je crois que ça doit être en concertation avec les MRC ou les municipalités comme telles, pour le futur développement.

Aujourd'hui, ce qui est là, je pense qu'on doit pas l'enlever, mais pour le développement futur des municipalités qui sont déjà à forte concentration, je crois que ça devrait être regardé sérieusement par le monde agricole et le monde municipal ensemble en concertation.

1920

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

Merci.

1925

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

J'aimerais juste prendre l'hypothèse de votre trois kilomètres (3 km), à vol d'oiseau, de protection!

1930

Supposons qu'on met ça en place, trois kilomètres (3 km) à vol d'oiseau, ça fait six kilomètres (6 km) de diamètre sur un rond autour d'une chose, donc ça fait quelque chose autour de vingt kilomètres carrés (20 km²) qui serait un territoire réservé.

1935

Alors si on prend une ferme, on l'établit sur vingt kilomètres carrés (20 km²), il y aurait pas un autre éleveur de porcs, c'est bien ça qu'il faut comprendre?

PAR M. BERNARD DION:

1940

Oui, c'est bien ça. Dans le trois kilomètres (3 km), on parle beaucoup plus au point de vue d'éleveurs-reproducteurs, parce que c'est sûr que le bien souhaité, c'est que toutes les productions soient on peut dire assainies, mais pour pouvoir conserver des élevages assainis, ça prend minimum trois kilomètres (3 km).

1945

Et si on veut continuer en production comme ça avec des élevages conventionnels, la distance de trois kilomètres (3 km) peut être exagérée. Mais si le but visé est un assainissement de tous les troupeaux au Québec, il faut pas y aller vraiment en bas de trois kilomètres (3 km), parce que c'est trop risqué d'investir, surtout que nous autres en génétique, c'est trop risqué d'investir dans la génétique, à moins de trois kilomètres (3 km) de d'autres élevages.

1950

Les seuls qui peuvent investir, c'est des groupes de producteurs ou des intégrateurs, des coopératives, qui peuvent aller s'implanter dans des zones moins concentrées. C'est de là qu'ils ont pas un attachement de ferme familiale, c'est différent.

1955

Mais le trois kilomètres (3 km), pour conserver les fermes de reproduction au Québec, c'est le minimum à respecter.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

1960

Mais est-ce que ça veut dire qu'on a mal développé le porc?

PAR M. BERNARD DION:

1965

C'est une grande question. Je disais tantôt qu'il a été développé peut-être un peu maladroitement, mais de là à mal développer au complet, ça, c'est une grande question.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

1970

Je vous comprends d'être nuancé là-dessus pour quelqu'un qui peut vous rencontrer demain!

Mais j'essaie de comprendre, parce que ce soit assaini ou pas, c'est le risque de migration des maladies elles-mêmes, il y a autant de risques qu'on soit assaini ou qu'on soit pas assaini?

1975

PAR M. BERNARD DION:

C'est parce que le risque de contamination aérien est beaucoup moins élevé quand il y a trois kilomètres (3 km) alentour, qu'il y a pas d'autres productions de porcs.

1980

Il peut exister un risque, mais il est beaucoup moins élevé que s'il y a un producteur à cinq cents mètres (500 m) ou à un kilomètre (1 km), parce qu'il y a beaucoup de bactéries qui se promènent dans l'air, puis qui survivent jusqu'à un kilomètre (1 km), deux kilomètres (2 km). Exemple, les pigeons sont porteurs, sont vecteurs de salmonelle, les mouches, les vermines. À trois kilomètres (3 km), le risque est moins fort que ce soit contaminé de d'autres élevages.

1985

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Mais si on suit votre hypothèse au bout, et que là, on met trois kilomètres (3 km) entre les productions, est-ce qu'il n'y a pas un risque qu'on se dise, puisqu'on a trois kilomètres (3 km), à ce moment-là il faut vraiment bâtir gros?

1990

Est-ce qu'il y a un risque que ça joue sur la taille des exploitations?

1995

PAR M. BERNARD DION:

Pas nécessairement. En mettant des balises à un moment donné de production par grosseur d'entreprise.

2000

C'est sûr qu'il y aura lieu de mettre probablement des balises de quantités d'unités animales par site, ça, je me suis pas attardé là-dessus, à mentionner le nombre d'unités animales possibles par site.

2005 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

OK.

2010 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Dumais.

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

2015 Sur ce même thème, premièrement relativement à l'industrie porcine, juste pour être bien sûr qu'on comprend bien qu'est-ce que vous voulez dire!

2020 Est-ce que votre proposition et celle de la personne qui vous a précédé sur ce thème-là s'appliqueraient à l'ensemble des établissements ou seulement, selon vous, pour les producteurs de sujets de reproduction?

PAR M. BERNARD DION:

2025 Prioritairement aux éleveurs-reproducteurs. Mais si l'ensemble du Québec veut diminuer les risques sanitaires à la grandeur du Québec, comme deuxième phase, je crois que ça doit s'adapter aux producteurs commerciaux également.

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

2030 OK. Deuxième question, si pour protéger la santé des porcs, il ne faut pas une porcherie à plus de trois kilomètres (3 km) d'une autre porcherie, pour protéger la santé des humains, est-ce qu'on devrait dire aussi qu'il ne devrait pas y avoir de porcheries à moins de trois kilomètres (3 km) des humains?

2035 **PAR M. BERNARD DION:**

2040 Pour la contamination pour les humains, je trouve le terme très très, assez, comment dirais-je, en interrogation, parce que ça fait vingt-quatre (24) ans que je suis en production porcine, puis je me crois pas en mauvaise santé plus que d'autres.

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

2045 Ça, c'est ce que vous, vous croyez, mais si une personne qui est un citoyen qui n'est pas un producteur de porcs vous entend et dit, bien écoutez, si c'est bon pour les porcs, pourquoi est-ce que ça serait pas bon pour moi, un résident, un citoyen?

PAR M. BERNARD DION:

2050 Je peux pas vous répondre pour les autres citoyens. Moi, je connais mon état de santé, les autres, je le connais pas.

2055 La plupart des maladies qu'il y a dans le porc ne se transmettent pas à l'humain. Les maladies qu'on parle chez l'être humain, c'est des conséquences soi-disant à la production porcine. Mais la maladie comme telle se transmet pas à l'humain même.

Je peux pas parler pour les grandes études qu'on fait.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2060 Vous pouvez pas parler pour un médecin.

PAR M. BERNARD DION:

2065 Non, non.

PAR LA PRÉSIDENTE:

À la place d'un médecin.

2070 **PAR M. BERNARD DION:**

Je connais mon état de santé, puis j'ai pas de problème avec ça.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2075 Dans votre mémoire, puis vous l'avez présenté également sur les diapositives, vous dites:

2080 "Lorsque la filière porcine demande un changement sur la qualité du produit de la viande de porc, il est beaucoup plus facile de gérer ce changement en puisant dans la diversité génétique en consultation avec des producteurs indépendants."

Et vous posez la question:

2085 "Comment la filière peut-elle demander à des grandes compagnies qui contrôlent un schéma génétique fixe et rigide de changer de cap et de faire sa sélection sur un nouveau critère?"

Alors expliquez-moi ça.

2090

PAR M. BERNARD DION:

2095 Bien, quand la filière demande un changement sur la qualité du porc, c'est le consommateur qui demande une qualité différente, la filière peut se revirer vers la production indépendante, parce que dans la filière, on contrôle aussi la qualité génétique. La filière ne peut contrôler la qualité génétique sur les grandes compagnies, parce qu'on ne la connaît pas.

2100 Et chaque compagnie a leur recette bien à eux autres, puis souvent, on ne connaît pas, comme on disait tantôt, les gènes de cette génétique.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Ce sont des synthétiques?

2105 **PAR M. BERNARD DION:**

2110 Oui, bien, c'est un peu ça, oui. C'est les compagnies de gènes inconnus qu'on a. Alors la filière demande des changements des compagnies privées indépendantes qui contrôlent des grands bassins génétiques, la réaction ne se fait pas rapidement.

2115 On a vu des exemples dans les dernières années quand la filière a demandé d'améliorer tel type de génétique, exemple des gènes - on n'entrera pas dans les détails, mais on appelle ça le gène RN qui est un gène qui détériore un peu la qualité de la viande - dans la production indépendante, on l'a testé, et puis il y a une race de porc qui était porteur, on l'a éliminée. Aujourd'hui, on fonctionne avec trois (3) races.

Dans les lignées synthétiques, cette race qu'on a éliminée là se retrouve dans certaines lignées génétiques synthétiques qu'on ne peut pas contrôler.

2120 Ça fait que c'est pour ça que je dis, quand on demande à la filière, aux producteurs indépendants, c'est plus facile, parce qu'on travaille tous en concertation.

2125 Sauf que les compagnies qui viennent de l'extérieur, il y en a qui viennent de l'Angleterre, les États-Unis, je crois pas, quand la filière porcine parle à ces compagnies-là, que ça ait un gros intérêt de changer si leur vocation n'est pas de changer.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2130 Vous êtes soumis à un code d'éthique, j'imagine, un code de bonne procédure en matière de génétique?

PAR M. BERNARD DION:

2135 On a un code de bonne procédure par le développement qu'on a fait avec les liens génétiques. Mais c'est beaucoup volontaire puis en concertation. On est environ soixante (60)

producteurs indépendants au Québec en génétique, puis on travaille tous sous la représentativité d'organisations qu'on est impliqué à la table filière, au Centre de développement du porc.

2140 C'est vraiment en concertation volontaire tous ensemble.

PAR LA PRÉSIDENTE:

D'accord. J'ai une dernière question!

2145

Vous m'apparaissez être un homme qui fait preuve de beaucoup d'ouverture d'esprit, tantôt vous avez parlé de pressions sociales. On le sent, on le vit dans certains milieux, il y a des citoyens qui en veulent pas de la production porcine, pour toutes sortes de raisons. Certains cherchent à protéger les milieux humides, certains cherchent à protéger les nappes phréatiques, certains sont incommodés par les odeurs, bon, toutes sortes de raisons.

2150

Qu'est-ce que ça prendrait, quelle initiative devrait prendre le milieu agricole pour mieux vendre ses projets au milieu social?

2155

PAR M. BERNARD DION:

Bien, l'exemple que je vous emmène aujourd'hui, la présentation que j'ai faite était un peu dans ce but. C'est de démontrer un peu des modèles de production porcine, montrer qu'on se préoccupe de l'environnement, on se préoccupe de tout ce qui peut avoir des impacts néfastes sur la production porcine.

2160

Je suis d'accord qu'il y en a plusieurs qui peuvent être incommodés par différents points de la production porcine, mais quand on démontre une bonne volonté et des engagements - parce que monsieur Beauchamp disait tantôt, notre politique environnementale, c'est une première, elle est sortie d'aujourd'hui, elle est publique aujourd'hui - mais c'est de démontrer les engagements des producteurs.

2165

Puis il y en a d'autres producteurs qui en ont fait beaucoup de démarches, mais c'est pas vraiment connu.

2170

Ça fait qu'en démontrant un peu des modèles de production de même, puis qui arrivent à un genre de problème qui soit de n'importe quelle nature, peut démontrer qu'on veut s'en occuper, qu'on est conscient du problème à certains niveaux, mais qu'on veut s'en occuper, puis qu'on s'engage à remédier à ça.

2175

PAR LA PRÉSIDENTE:

Mais vous, demain matin, vous décidez de partir un autre projet ailleurs, qu'est-ce que vous feriez pour être assuré d'implanter votre projet, compte tenu du contexte actuel?

2180

PAR M. BERNARD DION:

Premièrement, je regarderais des sites à trois kilomètres (3 km) alentour...

2185 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Ça, c'est en autant que le moratoire soit levé!

PAR M. BERNARD DION:

2190

Oui. Je regarderais premièrement les sites à trois kilomètres (3 km) qu'il y a pas de production porcine, parce que j'ai connu les dérives sanitaires, puis je ne voudrais pas reconnaître ça.

2195

Puis dans les démarches, bien, certainement qu'il y aurait des discussions avec le voisinage, les municipalités. Il y aurait des engagements puis des démonstrations comme quoi que oui, je m'engage à respecter l'environnement avec telle et telle façon, un peu comme ma politique environnementale et tout le système de gestion environnementale.

2200

Dans le système de gestion environnementale, il n'y a pas place à négligence, on n'a pas le droit de négliger dans aucun domaine sur l'environnement.

2205

Ça fait que dans mon manuel de système de gestion environnementale, c'est tout indiqué, puis c'est des suivis, puis c'est audité par des registraires, puis l'engagement, je l'ai pris, puis ça m'incombe beaucoup d'efforts, de temps et d'argent, mais je crois qu'il faut démontrer aussi à la population qu'on est prêt à s'engager.

2210

C'est là que j'en viens avec une subvention différente aux producteurs qui impliquent des systèmes de gestion comme ça, de là sort l'écoconditionnalité. Et puis l'engagement aussi des gouvernements qui vont nous soutenir dans nos démarches.

2215

Actuellement, les démarches que j'ai faites, c'est des démarches personnelles, il n'y a pas de support là-dessus. Je disais tantôt, dans les pressions sociales, dans les pressions de toutes sortes, la pression aussi de la rentabilité est là. Ça fait que c'est quand même assez difficile.

2220

Mais quand même, j'ai tenu à m'impliquer. Si on est pour aller à une dérive financière, on va aller jusqu'au bout, même avec ça. C'est le désir de vouloir montrer à la population qu'on est conscient puis qu'on veut s'impliquer, qu'on veut corriger certaines choses.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2225

Ça va! Monsieur Dion, madame Dion, merci beaucoup pour votre participation à cette consultation publique.

Et merci à nouveau de nous avoir accueillis chez vous pour nous montrer ce que c'était que de produire des porcs. Merci.

2230

BRUNO VIGNEAULT

PAR LA PRÉSIDENTE:

2235

Alors maintenant, j'invite monsieur Bruno Vigneault!

PAR M. BRUNO VIGNEAULT:

2240

Bonjour madame la Présidente et messieurs les Commissaires.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Bonjour monsieur Vigneault.

2245

PAR M. BRUNO VIGNEAULT:

Je m'appelle Bruno Vigneault, vous avez vu ça. Je suis propriétaire à Plessisville dans la MRC de l'Érable d'une porcherie d'engraissement moitié moitié avec ma blonde, Jocelyne Beaumont, un bâtiment de mille huit cents (1800) porcs.

2250

Mille huit cents (1800) porcs, ça semble un peu énorme, c'est l'équivalent de soixante (60) heures de travail-semaine. Depuis un an, on participe avec le GREPA à une étude sur le coût de production, et nous avons dû, moi, j'ai dû écrire mes heures chaque fois, les heures de réunion aussi, les heures de nature agricole.

2255

Ça fait que si on inclut la comptabilité que ma blonde fait, puis le travail de mes garçons, on est arrivé aussi au chiffre que j'évaluais, moi, à soixante (60) heures-semaine. Ce qui équivaut au travail que mon garçon fait au garage, et s'il additionne celui de sa blonde qu'elle fait chez Pizzaville, des fois c'est pire que ça.

2260

Ça fait que je me rends compte qu'une famille de deux (2) enfants ou trois (3) enfants qui fait pas soixante (60) heures semaine, c'est parce que, je sais pas, ils ont un héritage ou je sais pas quoi, mais j'en connais pas beaucoup de ça.

2265

Ça fait qu'au niveau, moi, je voudrais un peu vous parler, en réponse à la perception que les gens ont vis-à-vis de moi. Quand ils trouvent que j'ai une grosse porcherie, bien, j'essaie de leur dire c'est quoi dix huit cents (1800) porcs.

2270

Ça fait que je vais vous parler de l'environnement, je vais vous parler aussi du confort des animaux, parce que des fois, on me reproche de garder des animaux bien serrés pour pas

qu'ils bougent, pour pas qu'ils dépensent de l'énergie, je vais vous parler aussi de soutien de l'État, puis du plaisir que procure une bonne bouchée cochonne, pour finir.

2275 Je suis né, au niveau de l'environnement, je suis né et j'ai grandi dans le rang où j'habite actuellement, à l'extrémité est du rang chez mon grand-père.

Là où je suis né, il y avait une rivière que les vaches traversaient soir et matin.

2280 Entre l'étable et la rivière, il y avait ce qu'on appelait à l'époque une "shed" à fumier, c'est-à-dire un site d'entreposage étanche avec une toiture. C'était avant-gardiste, je vous le dis. Puis durant l'hiver, j'allais aider mon oncle Narcisse à aller vider cet entreposage-là, ça fait qu'on prenait du fumier puis on le mettait sur un chariot tiré par des chevaux, puis on allait l'étendre au champ, pas l'étendre, on faisait des tas dans le champ.

2285 Pendant ce temps-là, mon oncle me parlait de la guerre d'Espagne, ça fait que ça fait longtemps que je sais qu'on se chicane dans le monde, puis aussi, il me roulait des cigarettes. Mais vu que j'étouffais, j'ai pas vraiment réussi à fumer. Mais c'est lui qui m'a appris un peu à m'adresser au monde, parce qu'il parlait pas juste, à cette époque-là, de compétition et de performance.

2290 Et puis environ cinq cents pieds (500 pi) plus bas, où c'est que les vaches traversaient la rivière, il y avait un pont, et puis on allait se baigner, moi et mes cousins en dessous du pont. On n'avait pas peur des coliformes. On avait peur des écrevisses puis des sangsues. Donc je sais pas si c'est parce qu'on était tombé dans le dalot quand on était petit, mais les coliformes, 2295 on connaissait pas ça.

Le grand plaisir, c'était d'aller voir mes cousines se baigner, parce qu'on pouvait pas se baigner en même temps qu'eux autres, et puis on les espionnait à la cachette. Puis autre chose que vous saurez peut-être si j'écris mes mémoires un jour, je le sais pas!

2300 Chez mon père, à l'extrémité ouest du rang, il y avait un ruisseau qui passait derrière la maison, puis qui continuait et qui passait derrière l'étable. Entre la maison puis le ruisseau, il y avait un puisard. On jouait pas dans le ruisseau, à cause des odeurs.

2305 Et puis entre l'étable puis le ruisseau, il y avait un tas de fumier qui s'étendait presque jusqu'au ruisseau. À peu près à cinquante pieds (50 pi) de l'étable, il y avait le puits, puis les vaches passaient soir et matin entre le puits puis l'étable. Encore là, les coliformes, on savait pas c'était quoi. Peut-être parce qu'on était tombé dans le dalot encore une fois!

2310 Mais le plaisir que j'en retiens de tout ça, c'était les jeux dans la grange. Pour moi, la peur n'existait pas, le mot "burn out" non plus n'existait pas. Mais au niveau environnemental, entre vous et moi, c'était discutable, c'est clair. C'est clair qu'on pouvait pas, quand les gens me disent que c'était mieux autrefois, bien moi, je me suis mis à penser qu'est-ce que c'était autrefois, puis j'ai regardé où j'ai vécu, c'est ça.

2315

Je possède trois (3) lots qui ont appartenu à mon grand-père qui les a achetés au début des années quarante, que mes oncles ont possédés. Quand les gens me disent que la terre n'est plus ce qu'elle était, puis que les légumes ne sont plus ce qu'ils étaient, moi, ça me tracasse, puis là, je me suis mis à m'imaginer ce qu'ils étaient, les lots, quand j'étais petit gars.

2320

Je vois que les tas de roches ont été enfouis, je vois aussi que les parties basses ont été drainées, puis j'y vois des champs de mil, de trèfle, des champs d'avoine. Aujourd'hui, il y a de la luzerne, il y a de l'orge, il y a du soja, puis il y a du maïs, mais je vous jure que c'est encore la même émotion qui m'habite quand je les regarde.

2325

Peut-être qu'est-ce que c'est qu'il faudrait faire, il y a un projet depuis l'an passé, peut-être qu'on va le faire cette année, c'est d'implanter des haies brise-vent, parce que le long des clôtures, il y avait des branches qui poussaient, puis ça, ça a été coupé par mon père, ça fait qu'asteur, les champs, mon père aimait ça, lui, un beau champ quasiment à perte de vue, mais asteur, on se rend compte qu'il faudrait peut-être bien planter un peu de haies. Bon, il y a un projet qui est déjà en marche, en tout cas.

2330

Ce projet-là est motivé par le désir viscéral que j'ai de donner ces lots à mes enfants. À cause de ce rêve viscéral que moi et d'autres producteurs agricoles ont de donner à nos enfants la terre qu'on possède et qui vient de nos parents bien souvent, on est obligé, ça nous oblige dans nos tripes je dirais à en conserver le potentiel agricole et aussi la beauté.

2335

Et si parfois nous détériorons l'héritage, cet héritage, c'est par manque d'argent ou par ignorance, mais jamais, je vous jure, par intention, jamais. Moi je connais des gars, des producteurs comme moi, quand ils ont appris que leurs enfants ne voulaient plus de leur terre, ça les a déprimés, puis là, ils ont su c'était quoi faire un "burn out". Et puis j'ai vu des gars comme moi, quand ils ont appris que leur gars avait le goût, ils ont levé l'étable, ils ont fait un solage neuf, ils ont changé les fenêtres de l'étable, ils ont mis de l'argent, ils ont fait de l'amélioration. Pourquoi, parce qu'il y avait, c'était pas pour eux autres qu'ils le faisaient, ils le faisaient pour leurs enfants et leurs petits-enfants.

2340

2345

Moi, je pense que dans la société, il y en a pas autant que le producteur agricole qui fait ce rêve-là. Par conséquent, il peut pas, s'il a ce rêve-là, d'abîmer l'héritage qu'il laisse à ses enfants, il rêve juste de l'améliorer.

2350

Si vous verriez chez nous les arbres que j'ai plantés, si vous verriez le bâtiment agricole qui loge mes cochons, il y en a une partie qui est vieille, une partie qui est neuve, bien moi, j'ai voulu que ce soit beau à l'œil, que ce soit le fun à vivre aussi. C'est deux (2) critères très très importants pour moi.

2355

Il y a une autre place que j'ai parfois un peu de misère, c'est quand on me parle du confort des animaux. Depuis que je suis petit gars que j'en vois des animaux. Moi, je pense que les oiseaux chantent, c'est vrai, mais ils ne savent pas apprécier l'Hymne à la joie de Beethoven que j'écoute avec émotion. Les dauphins parlent, il paraît, mais jamais ils n'auront le plaisir et l'émotion que l'on ressent à chanter les paroles de Raymond Lévesque qui dit:

2360

"Quand les hommes vivront d'amour, il n'y aura plus de misère". Il y a juste les humains à apprécier ces choses-là, c'est vraiment différent.

2365 J'ai jamais vu un cochon demander des nouvelles de sa mère, jamais jamais jamais, ni savoir s'il venait d'Angleterre ou de Chine. Il m'a jamais posé cette question-là.

2370 Dans une porcherie, sur le confort des animaux encore, dans une porcherie de mille deux cents (1200) truies, il y a parfois plus de monde inconfortable que de cochons inconfortables. Le travail à la chaîne ou le travail de nuit, je suis pas sûr que ça rend les gens confortables. Si vous mangez du fromage en grains frais du jour, il a probablement été fait la nuit.

2375 Moi, j'ai commencé, mon grand-père était laitier, puis mon père était laitier, ça a été mon premier métier de passer du lait, puis je me suis rendu compte aujourd'hui que l'on fabriquait du fromage la nuit.

Moi, je sais que si quelqu'un travaille la nuit, probablement qu'il est pas là pour les devoirs et les leçons, puis probablement non plus que sa blonde est toute seule un peu.

2380 Moi, je pense qu'il y a beaucoup d'enfants, de femmes et de gens âgés qui sont inconfortables. Mais moi, si mes cochons sont inconfortables, ils pourront pas remplir leur mission qui est celle de me faire vivre puis de me nourrir.

2385 Ça fait que vous voyez bien que quand on parle du confort des animaux, puis qu'on fait des reproches là-dessus, ça me chicote un petit peu. Puis ces gens-là viennent pas voir si mes cochons sont confortables. Mais des fois, vu que c'est des amis, c'est toujours des sujets délicats, mais j'ai pensé qu'en venant ici, en tout cas, j'ai écrit le texte avant-midi, parce que ça faisait longtemps que je voulais venir, mais c'était très difficile, puis vendredi, je me suis dit que j'aurais regretté davantage de pas être venu parler que regretter d'être venu parler. Ça fait
2390 que c'est pour ça que j'ai décidé de venir.

2395 Je vais vous parler maintenant du soutien de l'État! Vous savez, je pense qu'une société civilisée doit soutenir au moins trois (3) choses importantes: la santé, l'éducation et l'agriculture. Et je dirais que l'agriculture est prioritaire. Ça étonne beaucoup de gens. Parce que j'ai lu une fois, à un moment donné, que le plus important pour la santé, c'est l'agriculture, c'est de bien manger.

2400 C'est clair que quelqu'un qui mange pas comme il faut, qui mange pas à sa faim, c'est difficile à le garder en santé.

2405 Et puis au niveau de l'éducation, moi, je vois pas comment on pourrait enseigner à un enfant le partage s'il est d'abord mal nourri. Ceux qui enseignent en savent quelque chose, se rendent compte que des fois, les enfants sont pas attentifs ou sont somnolents, parce qu'ils ont pas déjeuné comme il faut le matin. C'est pour ça que je pense que l'agriculture, moi, je mettrais ça en priorité.

Et puis l'agriculture, bien, c'est le fruit de la mer, le fruit de la terre et d'animaux qui sont nourris comme des gens comme moi le font.

2410 Je vais vous parler aussi de la mise en marché. Aux Fêtes de la Nouvelle-France à Québec, j'ai vu des centaines de fois des visages exprimer le plaisir à goûter les bouchées cochonnes, c'est comme ça que je les appelais. C'est une recette que ma blonde avait inventée, qu'elle appelait, elle, cochonnailles royales. Moi, des fois, je disais, venez goûter aux bouchées cochonnes, mais j'ai oublié, j'étais supposé apporter des recettes, j'en ai chez nous!

2415 Et puis là, j'ai découvert, je me suis rendu compte que le produit agricole, c'est une source de plaisir, et que le produit final de mon travail, c'est du plaisir. Je peux dire sans me tromper que je fais du plaisir. Peut-être que le gars qui fait des seringues qu'on met sur les aiguilles à l'hôpital, peut-être qu'il dit, moi, ce que je fais, c'est pas si le fun que ça, mais en tout cas, il faut qu'il en fasse pareil!

2420

Un produit de plaisir mais qui est essentiel pour vivre. Mais ce produit de plaisir essentiel pour vivre, la nourriture, est devenu un produit de consommation qu'il faut toujours marchander, marchander. Quand je vends mes cochons, on me demande des preuves de salubrité, la norme HACCP, je suis reconnu HACCP.

2425

Des preuves que je respecte l'environnement. Ça, je trouve ça un peu difficile. Une preuve, un permis pour alimenter les porcs, etc., etc. Le premier outil de travail, c'est un crayon. Le deuxième outil, c'est un autre crayon en cas que le premier écrive pas!

2430

C'est vrai. Quand mon gars rentre, as-tu ton crayon, toi là, ça prend ton crayon, c'est ça, parce qu'il faut tout écrire! Il faut écrire en un (1) ou deux (2) ou des fois trois (3) exemplaires, mais jamais, jamais on m'a demandé ce qu'il en coûtait pour faire mon cochon. On m'a jamais posé cette question-là.

2435

Puis je me rends compte que généralement, la plupart des gens ont plus de plaisir à raconter l'aubaine qu'ils ont faite chez la grosse épicerie du gros village d'à côté que parler de plaisir qu'ils auront à manger ce filet de porc sauce canneberges. Et puis c'est désolant, parce qu'à force de vouloir faire toujours une bonne affaire à l'épicerie, ça se répercute jusqu'à moi.

2440

Celle qui fait la comptabilité chez moi, ma blonde, Jocelyne, elle m'a dit que si on aurait eu seulement le revenu des porcs pour vivre, nous ne ferions plus de cochons. Puis c'est vrai.

Je pense que de vouloir toujours faire un "bargain", c'est la gangrène de notre société. Parce qu'à la limite, celui qui va avoir le meilleur prix, c'est le seul qui va rester. Ça explique tout le fait qu'il y a beaucoup de fermes qui ont disparu.

2445

Parce que moi, si je veux faire un "bargain", puis je suis obligé de "squeezer" un peu mon niveau de vie, j'ai de la misère à comprendre que mon père - papa a eu douze (12) enfants, mon grand-père vingt-deux (22), puis moi, bien, j'en ai eu beaucoup aussi, mais en tout

2450

cas, c'est une autre histoire, je vous le dirai par après, ça, si vous voulez le savoir - j'aurais eu du mal à comprendre qu'il faut toujours en faire plus pour vivre décentement, tout le temps, tout le temps, tout le temps. C'est curieux, c'est à croire que les humains consomment plus qu'avant, je sais pas trop quoi.

2455

Moi, je fais six mille (6000) porcs par année, c'est beaucoup, c'est beaucoup six mille (6000) porcs par année. J'ai déjà vécu avec trois mille cinq cents-quatre mille (3500-4000), il me semble, en tout cas. Mais à vouloir toujours faire à meilleur prix, on est obligé d'en faire plus, et puis à la limite, bien, les gens vont aller acheter chez un seul épicier, ça va être je sais pas, moi, Loblaws ou Sobeys, mais c'est une vraie gangrène, je pense.

2460

La mise en marché, c'est un petit peu ça, c'est comme ça que je la ressens.

Vous savez, j'ai eu parfois l'impression en venant ici qu'on faisait mon procès. J'ai trouvé cela un peu irritant. J'ai participé à l'élaboration de deux (2) mémoires qui ont déjà été présentés, un présenté par la Coalition de fermes autonomes qui a été présenté, je pense, à Saint-Hyacinthe, par un de mes amis. J'ai aussi travaillé à celui élaboré par le Syndicat des producteurs de porcs.

2465

Ça a été un travail difficile, vraiment difficile. Il y a des fois que je me demande s'il faudrait pas des audiences semblables pour parler du temps que l'on passe à l'étable et aux champs et du salaire qu'on y gagne.

2470

Et pour finir, madame et messieurs, moi, j'ai grandi à l'époque où c'était l'époque du Titanic, c'était les femmes et les enfants d'abord, aujourd'hui, mes gars, des fois, ils oublient ça! Pour finir, j'aimerais vous inviter personnellement amicalement et officiellement à venir chez moi.

2475

Vous y verrez des cochons, comment ils sont gardés. Il y en a qui ont dit que je faisais ça autrement. Vous y verrez la vieille bâtisse et le bâtiment neuf, la vieille maison que l'on a rénoverée avec les années, les arbres que j'ai plantés, et peut-être que je pourrai vous présenter Nathalie, Stéphane, Normand, Sébastien, Christian, Florence, Nicolas, Cécile et Amélie, peut-être!

2480

PAR LA PRÉSIDENTE:

2485

Ça fait dix (10), ça?

PAR M. BRUNO VIGNEAULT:

Neuf (9). On pourrait vous présenter Maxime - les petits-enfants.

2490

PAR LA PRÉSIDENTE:

Je vous remercie beaucoup monsieur Vigneault pour votre témoignage.

2495

Dites-moi, qu'est-ce qu'il vous en coûte pour produire un porc? Il paraît qu'on vous l'a jamais posée!

Il vous en coûte de votre temps et de votre énergie et de votre cœur!

2500

PAR M. BRUNO VIGNEAULT:

Oui. Puis vous savez, j'ai un profond respect pour ces animaux-là, parce qu'ils ont payé la chaise berçante que j'ai achetée quand Jocelyne était enceinte de Cécile, ça fait déjà quinze (15) ans, on se berce encore dessus. Puis elle a été fine, elle a dit, Bruno, toi, tu devrais t'en acheter une toi aussi, parce que tu en auras pas. Ça fait que je la berçais, mais en tout cas!

2505

Vous savez, j'ai un profond respect pour les animaux. Il m'arrive des fois d'en cabocher, c'est un mot vulgaire, mais je vous jure honnêtement que ça m'est arrivé de faire une prière pour en avoir caboché un. Parce que je pense que mon métier, c'est aussi de pas les laisser à l'agonie deux-trois (2-3) jours de temps, ça fait partie aussi de ma job. Le gars qui peut pas faire ça, il est mieux de pas faire ça.

2510

Vous savez, voilà trois-quatre (3-4) ans, j'ai vu une pièce de théâtre à Montréal qui s'appelait François d'Assise. Ça vous dit quelque chose, François d'Assise, bon! Puis à un moment donné, il dit que les êtres vivants ont leur mission et le blé, c'est celle du pain. Mais il dit, avant de devenir du pain, il dit, on prend le blé, on le coupe. Après ça, il dit, on le bat, après ça, il dit, on le moud, là, on le mélange avec de l'eau, puis là, on le met dans le four. Juste là qu'il peut faire sa mission.

2515

2520

Là, j'ai compris que mon cochon avait aussi une mission de devenir nourriture, de devenir délice, de faire plaisir comme le blé. Vous savez que les bouchées cochonnes, on les présentait sur un petit pain avec une framboise dessus. Ça faisait très beau, puis c'était très bon.

2525

Ça fait que je dirais que si on accordait un peu de respect à celui qui a comme métier d'engraisser des cochons ou de fabriquer du plaisir, on se poserait la question comment de temps il passe là, puis qu'est-ce qu'il lui en coûte.

2530

L'agriculture, c'est encore une job de bras. Quand j'étais petit gars, moi, j'écurais les vaches à la petite pelle. Quand on sort un cochon mort avec un crochet, c'est dur, c'est bien dur, surtout s'il est dans le dernier parquet au bout de l'allée. Ceux qui ont des truies savent c'est quoi. Il y a encore des jobs de bras dans l'agriculture.

2535

Et puis il y a aussi la température qui nous joue des tours, il y a aussi la maladie de nos élevages qui nous joue des tours, ça a pas changé, ça. Quand j'étais petit gars, il y avait des vaches qui avaient des fièvres du lait, il y avait des vaches qui avortaient, c'était pareil. Il fallait qu'on vèle à bras.

2540 Mais il y a des choses qui ont changé, c'est qu'on est obligé à compétitionner, parce qu'il y a toujours quelqu'un qui fait un "bargain" à quelque part.

J'ai vu chez nous dans un magasin une boîte de jambon qui venait du Danemark. J'ai dit, ça a pas de bon sens, du Danemark, j'ai regardé sur la boîte. Vous savez, j'ai vu aussi
2545 dernièrement du filet de porc, il était gros puis il était de couleur foncée. C'était marqué US dessus. À côté, il y en avait du plus petit, mais à le voir, j'ai vu qu'il ressemblait aux cochons que je tuais chez nous, probablement qu'il était québécois.

Moi des fois, je dis à des gens, j'ai travaillé avec le Cochon Dingue à Québec, j'ai dit, vous dites à vos clients, aimes-tu mieux avoir un filet de porc d'une vieille truie des États ou bien
2550 donc si tu veux avoir un jeune mâle du Québec? Pour quelques sous, ils s'obstineront pas. Le Cochon Dingue, le restaurant Cochon Dingue à part de ça!

PAR LA PRÉSIDENTE:

2555 Monsieur Beauchamp a une question.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

2560 Alors vous avez cité l'Hymne à la joie de Beethoven, la neuvième, vous avez cité Raymond Lévesque, votre communication, ce serait plutôt La Pastorale, la sixième de Beethoven! Magnifique.

2565 Juste une chose. Je comprends très bien ce que vous me dites, et un témoignage, ça a sa valeur en soi et ça, c'est toujours extraordinaire. On en a eu beaucoup, tant de gens qui sont venus dénoncer la production porcine que ceux qui sont venus la louer. Et il n'y a pas de prise là-dessus, parce qu'on a rencontré du monde formidable dans les deux (2) camps.

2570 Le problème, c'est de savoir comment ça se fait que les deux (2) camps s'entendent pas! Et comment ça se fait qu'il y a du monde authentique dans tous les secteurs, donc il y a des problèmes structurels derrière ça.

2575 Vous avez évoqué quelque chose à propos des animaux, j'ai trouvé ça intéressant. Vous avez dit, le petit cochon, bon, mais le petit cochon de votre enfance, on le coupait, on lui enlevait la chose que le mâle doit pas avoir pour pas que ça goûte mauvais, puis par ailleurs, on lui laissait la queue, on lui laissait les dents. Aujourd'hui, on lui casse les dents, on lui coupe la queue, donc on est dans une structure d'une organisation qui est plus dure, parce qu'elle est plus rigoureuse, elle est plus logique, elle est plus systématique, et vous avez
2580 beaucoup protesté dans votre chose contre l'obsession de l'argent et vous sentez, vous êtes obligé de sentir sur vous les pressions du marché que vous aimeriez mieux pas avoir, mais elles sont là.

Donc tout ce que je veux dire, c'est qu'au fond, au-delà de nos malaises, de nos qualités personnelles, ce qu'il faut comprendre, c'est quoi les problèmes du milieu, et qu'est-ce qu'on

2585 peut faire à la fois pour que des cultivateurs, des producteurs comme vous puissent vivre heureux dans ce qu'ils font et pour que le milieu social par ailleurs se sente pas envahi ou défait parce qu'est arrivée quelque part une production porcine qui vient bouleverser le chose!

2590 Je sais pas si vous avez quelques recettes là-dessus de compréhension ou des belles expériences que vous pensez qui devraient être partagées, j'ai cru comprendre que vous faisiez aussi la transformation.

2595 Vous êtes assez proche là-dessus, en tout cas vous avez des cochonnailles royales, vous faites des petites bouchées cochonnes, le reste je le sais pas, mais vous charcutez, vous faites de la charcuterie et vous avez une relation particulière à une clientèle. Donc vous êtes pas juste un producteur qui fait rentrer des affaires dans le système.

PAR M. BRUNO VIGNEAULT:

2600 Je suis simplement un engraisseur de cochons. Mais j'ai été longtemps dans le Syndicat des producteurs de porcs à Québec, et puis j'avais eu comme mandat d'organiser le kiosque où l'on offrait des bouchées de porc aux Fêtes de la Nouvelle-France. Je sais pas si vous avez entendu parler de ça, bon.

2605 Et puis vu qu'on l'a fait quelques années, on a fait aussi les Médiévales, ça fait que là, il fallait trouver une recette, ça fait que ma blonde a des talents particuliers dans ça, les plus vieux me disent, papa, on sait bien pourquoi, c'est parce qu'elle te nourrit bien, mais moi, c'est pour d'autre chose que je reste avec, puis elle avait trouvé des recettes particulièrement aimées. Ça fait que c'est pour ça, les bouchées cochonnes qu'on a offertes là; il y a au moins
2610 deux-trois (2-3) recettes que c'est ma blonde qu'elle a trouvées des fois comme ça.

2615 Et puis c'est pour ça, on fait pas vraiment de charcuterie. Les recettes, on les a fait faire par un charcutier, on lui a donné la recette, puis il nous en a faites, et on a vendu jusqu'à dix mille (10 000) bouchées proches, c'est beaucoup, c'est beaucoup. C'est un tas de viande comme la table ici, c'est beaucoup. Puis je vous jure, il y a des gens qui sont partis avec vingt-cinq (250 bouchées parce qu'ils faisaient un cinq (5 h) à sept (7 h), c'était incroyable, incroyable, incroyable.

2620 Et moi, je disais des fois aux gens, il y en avait qui avaient un petit verre dans leur main, je disais à un petit gars, viens ici, là, je lui donnais la bouchée, puis là, je disais à celui qui avait un petit verre, j'ai dit, regardez, je criais fort, puis là, je disais au petit gars, goûte-z-y. Le petit gars y goûtait, puis, le petit gars disait c'est bon, bien vous voyez, la vérité sort de la bouche des enfants et le mensonge de ceux qui boivent!

2625 Je me suis bien bien amusé à ces fêtes-là. Mais c'était vraiment délicieux.

Je pense que, pour en revenir à la question que vous avez posée, moi, j'ai des amis dans tous les domaines, que je qualifie de verts ou de vert foncé, j'ai pas personne avec qui j'ai

2630 pas de plaisir, honnêtement, et puis je pense que quand quelqu'un est pas d'accord avec moi, c'est une qualité.

2635 Parce que si on est d'accord tous les deux (2) puis on est dans l'erreur, on avance à rien, mais si on n'est pas d'accord, probablement qu'on va se parler. On va trouver la meilleure idée. Probablement que moi, je vais modifier mon idée, en tout cas je suis toujours prêt, parce que peut-être que je me trompe. Puis j'espère que je serai toujours toujours comme ça.

2640 Mais je pense que d'abord, il faut raconter ce que l'on vit à celui qui conteste ce que l'on fait. Les contraintes que l'on a, la journée où il les comprend, où il les voit, où il les ressent, et puis la contrainte qu'il a, lui, moi, ma mère, elle restait juste voisin de la porcherie que mes frères avaient, puis les odeurs, elle les avait "dret" "dret" dans la face. Mais depuis 1960 qu'ils faisaient du cochon là, dans ce bâtiment. Puis le vent dominant, des fois, l'emmenait sur son patio. C'était pas tout le temps le fun, je vous le jure.

2645 Et puis en face, juste de l'autre côté du chemin, il y avait un champ de fraises, mais les vents dominants étaient pas du côté du champ de fraises, puis la ventilation était derrière l'étable. Ça fait que les gens qui allaient aux fraises s'en rendaient pas compte du tout du tout.

2650 Quand je leur disais, il y a des cochons là - puis c'était une étable qui était bâtie par des religieuses à l'époque, ça fait que c'était marqué "Ferme Mallette", mère Mallette, c'est la fondatrice des Sœurs de la Charité de Québec, j'ai appris ça par après. Là, il y a plus de cochons dans cette étable-là, mère Mallette doit dormir tranquille, parce que d'avoir son nom sur une porcherie à l'époque d'aujourd'hui, c'est pas sûr sûr que c'était de quoi pour la canoniser! Mais là, peut-être bien qu'elle a des chances, vous savez.

2655 Mais les gens qui ramassaient des fraises là, il y a encore des fraises là, mais là, ils savaient pas, ils se rendaient pas compte qu'il y avait des cochons l'autre bord. Il y avait à peu près deux cents pieds (200 pi) entre le chemin puis la bâtisse, puis l'arrière de la bâtisse il y avait la fosse, mais elle était pas visible. Bien, c'est sûr que s'ils avaient vu la fosse en avant, puis les fans en avant, bien là, ils auraient dit, alentour des fans, c'est sale, tout ça!

2660 Mais vous savez, il y a une inconscience. Mais le vrai problème est au niveau des odeurs, les odeurs à l'épandage.

2665 Moi, quand j'étais petit gars, on allait mettre le fumier dans la neige dans le champ, ça devait pas sentir bien bien. Asteur, l'Environnement, ils nous disent, bien, il faut étendre ça quand la plante pousse. La plante pousse l'été. Vous savez, en plein le temps où ils vont faire des noces, ils vont faire des partys de patio, tout ça, en plein le temps. Vous savez, c'est juin-juillet puis août.

2670 Ça fait que là, malheureusement, on est poigné pour étendre des fois deux-trois (2-3) fois durant l'année, puis les gens trouvent que mes cochons sentent beaucoup quand je l'étends, mais je l'étends, moi, au début mai, puis ça va à la fin d'août-début septembre.

2675 J'ai dit, c'est les producteurs laitiers qui étendent leur fumier au mois de juin puis au mois de juillet. Ah, il faut croire qu'il y a des vaches asteur qui sont assez tannantes qu'elles font du fumier qui sente le cochon, parce qu'ils disent ça que ça sent le cochon! Qu'est-ce que vous voulez!

2680 Je sais pas, moi, mais j'ai bien des amis qui étaient cultivateurs, ils vont dire, Bruno, on sait c'est quoi ça sent, on en a eu, on l'a senti, bon bien coudon, qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse, on peut pas rien faire avec ça!

2685 J'ai des amis qui ont des chalets sur le bord des lacs, puis le phosphore est très élevé dans le lac, puis il y a pas d'agriculture alentour du lac. Bien j'ai dit, écoutez, ça fait vingt-cinq (25) ans ici là, qu'il y a pas de fosse septique à vos chalets, peut-être bien posez-vous des questions! Non, non, non, c'est le seul producteur de porcs qui reste l'autre bord de la côte là-bas! Bien là, il y a rien encore à faire avec ça!

2690 Vous savez, il faut prendre le temps d'écouter puis de regarder comme il faut avant de porter un jugement. Bien, il y a des gens qui le font, il y a des gens qui le font moins.

Mais moi, j'ai connu des gens qui le font bien, puis qui ont fini par me trouver le fun!

2695 Mais moi, j'ai toujours du plaisir à les rencontrer, même s'ils sont pas d'accord avec moi. Parce que des fois, on discute de ces choses-là, puis c'est le fun pareil, puis on apporte des éléments nouveaux.

2700 Vous savez tout à l'heure, on parlait de fumier. J'ai une étude dans ma valise qui dit que le cochon sur litière, il y a une perte d'azote de trente (30 %) à quatre-vingts pour cent (80 %), sur litière. J'en ai gardé sur litière, j'ai pas pris cette méthode-là, parce que c'est énormément de travail.

2705 Mais quand l'azote est mis dans un bassin étanche puis qu'elle est étendue aux champs, on a plus de chance à savoir où ce qu'elle va que s'il y en a cinquante pour cent (50 %) qui s'évapore dans l'air avant qu'on l'étende. Mais là, dans les airs, ça retombe dans la forêt, ça retombe dans le lac, ça retombe où c'est qu'on sait pas, puis c'est une cause importante de pluies acides. C'est pour ça qu'en France d'ailleurs, ils ont mis un moratoire sur les cochons sur litière, mais ça, ça s'est pas dit vraiment, vous savez. J'ai un document, il est dans ma valise ici.

2710 Mais moi, je voulais pas vous parler de tous ces aspects-là, parce qu'on a parlé beaucoup de ces aspects-là, et puis ayant participé à deux (2) mémoires présentés où on parle de tout tout en détail, moi, j'ai voulu vous dire un peu la perception au niveau de mes tripes, de ce que j'ai quand les gens contestent ce que je fais. C'est un petit peu ça.

2715 Parce que moi, je fais pas juste des cochons, je fais aussi la chorale puis toutes sortes d'affaire, conseiller municipal asteur.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2720

Monsieur Vigneault, on vous remercie. Le document que vous avez dans votre valise...

PAR M. BRUNO VIGNEAULT:

2725

Je vais en faire une copie plus propre que ça, ma fille va le mettre...

PAR LA PRÉSIDENTE:

2730

Mais le document dont vous nous parliez sur ce qui se passe en France, vous allez pouvoir nous le transmettre aussi?

PAR M. BRUNO VIGNEAULT:

2735

Il parle pas de ce qui se passe en France, moi, je le sais parce que je l'ai lu. Mais le document sur les fumiers, oui, je l'ai.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2740

Ce serait intéressant qu'on en ait une copie.

Monsieur Dumais a une question là-dessus.

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

2745

Monsieur Vigneault, avez-vous déjà pensé à gagner votre vie comme conteur?

PAR M. BRUNO VIGNEAULT:

2750

Des fois j'aimerais ça faire un conteur puis conter des histoires aux enfants, mais asteur, vous savez, il y a tellement d'histoires à la télévision puis tout ça que c'est difficile de faire concurrence à ça.

Mais des fois, quand j'ai la chance d'écouter...

2755

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

Mais des fois la qualité, ça trouve sa place!

PAR M. BRUNO VIGNEAULT:

2760

Quand on va à Québec et qu'il y des conteurs qui racontent des choses, c'est ça, je trouve ça bien bien le fun, vous savez.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2765

Vous avez pas aucun lien de parenté avec Gilles?

PAR M. BRUNO VIGNEAULT:

2770

Oui, oui, oui. On a subi la Déportation tous les deux (2) en Acadie! C'est là que j'ai appris ça.

2775

Puis le premier Vigneault, c'était un soldat du Régiment de Carignan qui est venu se battre contre les Indiens, puis il a décidé de rester au Québec. Il a probablement marié une fille du Roi. Ça fait que j'ai appris tout ça, puis vous savez, ça fait qu'on a le même ancêtre commun.

On aime tous les deux (2) la poésie.

2780

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Mais tous les soirs, il va dans sa porcherie, puis il parle à ses cochons et ils dorment bien!

2785

PAR M. BRUNO VIGNEAULT:

Je leur chante des chansons que je pratique des fois et eux autres ont l'occasion de l'entendre avant que le public l'entende.

2790

PAR LA PRÉSIDENTE:

Merci monsieur Vigneault.

PAR M. BRUNO VIGNEAULT:

2795

Dont "Il y avait un jardin qu'on appelait la terre", de Moustaki que j'aime particulièrement.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2800

Merci beaucoup monsieur Vigneault d'avoir partagé vos émotions et vos tripes avec nous.

2805

SHUR-GAIN QUÉBEC

PAR LA PRÉSIDENTE:

2810 Maintenant, j'invite Shur-Gain Québec! Alors monsieur Jacques Leclerc et monsieur
Rénald Mercier. Bonjour.

PAR M. JACQUES LECLERC:

2815 Alors bonjour madame la Présidente, messieurs les Commissaires, bonjour à tous les
participants derrière nous! D'ailleurs, vous avez eu une belle table de plusieurs intervenants,
je crois, plusieurs présentations extrêmement intéressantes.

2820 Donc nous, le mémoire qu'on vous présente a été réalisé avec plusieurs collègues bien
sûr, mais principalement monsieur Mercier qui est le directeur des ventes et marketing de la
production porcine chez nous, monsieur Michel Vignola qui est notre directeur de la nutrition et
du développement en production porcine et moi-même qui est le directeur des secteurs porcs,
ruminants et santé animale.

2825 Je sais pas si vous avez en main, j'avais préparé une copie papier de la présentation
Power Point que vous pouvez suivre?

PAR LA PRÉSIDENTE:

2830 Nous pouvons la suivre ici à l'écran.

PAR M. JACQUES LECLERC:

2835 Donc le plan de notre présentation, d'abord on a suivi, je pense, le canevas que vous
suggérez: qui est Shur-Gain, quels sont les motifs de notre présentation aujourd'hui!

2840 Un bref historique des innovations qu'on a apportées au fil des années, quelques
présentations, en fait quelques tableaux qui présentent un bilan de la charge environnementale
au Québec, des réflexions sur la cohabitation sociale, nos engagements qu'on a faits et qu'on a
l'intention de prendre dans l'avenir et quelques recommandations et commentaires, en fait c'est
peut-être plus des réflexions dans certains cas.

2845 Shur-Gain est une entreprise spécialisée en nutrition et en alimentation animale, on est
là pour nourrir la population animale. On est présent au Québec depuis plus d'une soixantaine
d'années. Shur-Gain est une filiale du groupe Les Aliments Maple Leaf. On a des activités
partout au Canada, dans l'Est bien sûr, c'est sous la marque Shur-Gain, et dans l'Ouest depuis
quelques années, c'est sous la marque Landmark.

2850 On estime notre part de marché, toutes productions confondues, à environ trente-quatre
point cinq pour cent (34,5 %) répartis dans le secteur laitier avec autour de quarante-cinq pour
cent (45 %), dans le secteur avicole avec quarante et un pour cent (41 %) et dans le secteur
porcin avec vingt-six point sept pour cent (26,7 %).

2855 À la base de notre mission, nous avons toujours eu deux (2) gros fondements, la recherche et l'ensemble du réseau de franchisés Shur-Gain. Alors permettez-moi de vous parler un petit peu de qu'est-ce qu'on a comme actif au niveau de la recherche.

2860 Alors on fait de la recherche sur une ferme à Burford en Ontario, un complexe de recherche assez récent, construit il y a une dizaine d'années maintenant, qui compte tout ce qu'il faut avec toutes les différentes espèces animales, que ce soit au niveau du secteur laitier, secteur porc, cent quatre-vingt-dix (190) truies avec l'engraissement, douze mille (12 000) pondeuses, des parquets pour faire des tests dans le poulet à griller, des poulettes de remplacement et de la dinde.

2865 On a aussi plus précisément dans l'Ouest avec Landmark trois (3) sites de recherche, un mille (1000) truies, un engraissement et une pouponnière.

On a aussi au Québec plusieurs sites pour des essais terrain, donc une maternité de six cents (600) truies, deux (2) pouponnières et deux (2) engraissements.

2870 À ces actifs s'ajoute notre laboratoire de recherche à Mississauga ainsi qu'à Saint-Hyacinthe, laboratoire en fait qui est identifié comme un centre d'excellence chez nous dans Shur-Gain.

2875 On compte une équipe chevronnée de plusieurs chercheurs, vingt (20) intervenants majeurs avec des doctorats.

2880 Maintenant, permettez-moi de vous parler un peu du réseau Shur-Gain! Alors nous comptons sur un réseau de trente-cinq (35) meuneries spécialisées à travers la province. Ce réseau-là regroupe environ deux cent vingt-cinq (225) professionnels, pour la grande majorité, qui sont des agronomes, des technologues, et certains médecins vétérinaires.

2885 Bien sûr que de par sa répartition géographique, le réseau est fortement impliqué dans le secteur agricole, parce que c'est tous des propriétaires indépendants, ces meuniers-là, à leur compte; ils nous ont choisi comme franchiseur, on est content, mais c'est parce qu'on fait des bonnes affaires ensemble sur le plan du partenariat, et ces gens-là sont extrêmement impliqués dans leur milieu, que ce soit à travers les expositions agricoles, que ce soit à travers les salons agricoles, que ce soit membres de différents clubs d'élevage, d'associations de producteurs, participent et organisent des réunions de producteurs, réunions d'information pour les producteurs.

2890 Également, ce réseau-là, bien sûr, je crois, supporte largement l'industrie agricole sur une base locale et régionale. Encore une fois à titre d'exemple, je faisais référence à la relève agricole, aux bourses d'études, aux stages professionnels que le réseau, que nous-mêmes on offre à toutes les différentes maisons d'enseignement dans le secteur agricole, implication dans des mouvements comme la Société d'agriculture, les clubs d'élevage, les fédérations, etc.

2895

Donc ça vous décrit un peu, je pense, qui on est.

2900 Deuxième chapitre, quels sont les motifs, pourquoi on voulait vous présenter un mémoire! Premièrement, supporter et faire progresser le concept de développement durable de la production porcine qui est un incontournable pour nous. Donc notre réussite est conditionnée par la réussite de nos clients, alors ça va de soi, donc on veut que ces gens-là réussissent, qu'ils demeurent en production avec les règles de développement durable.

2905 Présenter les progrès en matière de protection de l'environnement, avec quelques données scientifiques à l'appui qu'on verra un petit peu plus tard, et bien sûr faire connaître nos engagements envers la production porcine dans un contexte de développement durable.

2910 Maintenant, je vais vous parler de plusieurs innovations, je pense, qui ont permis, au fil des ans, d'améliorer les performances et ainsi, favoriser, je pense, le contexte de développement durable.

2915 Pour commencer, au niveau de la nutrition protéique des porcs, nous équilibrons les rations sur des bases d'acides aminés digestibles versus acides aminés totaux. Nous utilisons aussi des acides aminés de synthèse; ces deux (2) éléments-là font en sorte qu'on a pu, à travers le temps, réduire de façon sensible les marges de sécurité au niveau de l'alimentation des porcs. On est capable de mieux cibler et répondre aux besoins nutritifs des porcs et en bout de ligne donc de diminuer les rejets en protéines brutes et, par voie de conséquence, diminuer bien entendu les rejets d'azote dans les effluents d'élevage.

2920 Pour formuler avec une grande précision et beaucoup plus de flexibilité, on a développé il y a déjà, je pense, avec le début des années quatre-vingt-dix qu'on a mis en place le programme Flexi-Porc qu'on appelle chez nous. En fait, c'est un modèle mathématique, un modèle mathématique qui permet de balancer les rations selon le potentiel de croissance des animaux, selon les particularités de l'animal, dans le sens par rapport à sa génétique, par rapport à la régie, par rapport au logement, par rapport au type de viande qu'on veut produire.

2930 Et ce modèle-là nous a amenés à mettre en application le concept d'alimentation que certains ont fait référence plus tôt, en plusieurs phases, le concept multiphase, et nous appliquons pour la majorité des cas sept (7) à huit (8) phases d'alimentation entre le sevrage et l'abattage.

2935 Également, on utilise dans notre modèle mathématique de formulation le concept de phosphore assimilable.

2940 Toujours sous le chapitre des innovations apportées dans le temps, l'utilisation de la phytase, enzyme utilisée dans l'alimentation des porcs, qui permet de réduire les niveaux de phosphore sans affecter les performances de façon négative. Cette technologie-là est appliquée dans tout le réseau Shur-Gain, et technologie aussi rendue disponible ou appliquée pour les gens qui fabriquent à la ferme, qui ont leur propre mélange, puisqu'on peut la rendre disponible à travers les prémélanges.

2945 Autre élément qu'on fait référence au mémoire qui ont eu des impacts positifs, on dit par exemple au niveau de l'alimentation des truies, on a mis en place déjà il y a quelques années deux (2) aliments versus un aliment unique, qui permet d'être beaucoup plus précis dans la formulation des rations.

2950 Autre élément, la mise en comprimés dans certains cas, peut réduire de cinq (5 %) à dix pour cent (10 %) le gaspillage et les rejets dans l'environnement.

2955 Et les deux (2) derniers points combinés ensemble, lorsqu'on fait référence au statut de santé et à l'amélioration génétique dans nos troupeaux, l'amélioration de ces deux (2) éléments-là fait en sorte que, bon, par voie de conséquence, on améliore les performances et bien sûr qu'on diminue les rejets.

2960 Donc c'est bien beau toutes ces innovations-là, tout ce progrès-là qui a été fait au fil des années, mais quels sont les véritables progrès, quels sont les véritables impacts!

2965 Alors je dis, la réponse est dans la mesure - chez Shur-Gain, vous verrez, c'est un des engagements de base - c'est la mesure des performances. Et à travers la mesure des résultats, on est capable de voir ce que ça a donné.

2970 D'abord comme point de référence, on a l'année 1990 et on se compare avec l'année 2002. 2002, je fais référence aux porcs produits dans la dernière année qu'on a déjà compilée.

2975 Donc vous voyez qu'entre 90 et 2002, vous avez le nombre de truies, donc en 90 on avait des résultats, à ce moment-là, pour vingt-quatre mille (24 000) truies, trois cent cinquante-cinq mille (355 000) porcs. Vous voyez la productivité des truies, dix-neuf point quarante et un (19,41) porcelets par truie.

2980 Et je vous emmène à la ligne complètement en bas, vous voyez, on avait à ce moment-là les aliments consommés totaux pour la partie de la pouponnière et de l'engraissement, deux cent cinquante-neuf point sept kilos (259,7 kg) de moulée. Ce qui faisait un taux de conversion qu'on appelle, sur la ligne précédente, de deux point quatre-vingt-onze kilos (2,91 kg) d'aliments par kilo de gain.

2985 En 2002, on a présentement dans notre base de données soixante-trois mille (63 000) truies, huit cent vingt mille (820 000) porcs, donc vous voyez l'amélioration de performance au niveau des truies qui est significative. Vous voyez aussi l'amélioration de la conversion qui est à deux point soixante et un kilos (2,61 kg) d'aliments par kilo de gain et donc pour une consommation totale de deux cent quarante-trois point trois (243,3 kg).

2990 Si je prends la peine de traverser ces éléments-là, c'est que c'est de là qu'on a été en mesure de calculer la charge environnementale.

2990 Donc à partir de ces données-là qu'on a recueillies à travers le réseau Shur-Gain, donc à travers, dans certains cas, certains meuniers sont producteurs, puis dans plusieurs autres cas, certains meuniers font affaire avec de la clientèle indépendante, on a donc les logiciels requis pour compiler rapidement tous ces lots-là, et à l'aide du chiffrier qui s'appelle BAPORC qui a été adapté et développé par Charles Bachand du ministère, il est possible de calculer la charge environnementale.

2995 Alors vous avez donc à l'écran, toujours les rejets, d'un côté l'année 90 et de l'autre côté, 2002. On a ramené le bilan sur une base de mille (1000) truies.

3000 Alors en 90, pour un troupeau de mille truies, à partir des performances de cette année-là qu'on a compilée, on aurait produit dix-huit mille quatre cent vingt-trois (18 423) porcs. Et en 2002, compte tenu des nouvelles conditions d'opération, on a eu la performance de vingt-deux mille deux cent vingt-trois (22 223) porcs.

3005 Et à partir de ce modèle-là qui tient compte des niveaux de minéraux, de phosphore, d'azote dans nos moulées, sachant ce que le porc assimile, puis ce que le porc digère, ce qu'il rejette par la suite, on est capable de calculer les rejets. Et pour aller vite au but, vous avez variance, 2002, par rapport à 1990, en pourcentage, donc vous voyez, pour mille (1000) truies, on aurait produit cinq pour cent (5 %) de plus de rejets d'azote et pour le phosphore, on aurait produit trente-six point neuf pour cent (36,9 %) de moins des rejets de phosphore.

3010 Le cinq pour cent (5 %) de plus s'explique, comme vous l'avez deviné, de par l'augmentation du nombre de porcs vendus par truie.

3015 J'ai donc dans la section plus bas, donc rejets par porc produit, parce que la section d'en haut, c'est les rejets totaux pour un troupeau de mille (1000) truies, si on ramène ça maintenant par porc produit, donc vous êtes à même de constater qu'on marque une baisse pour l'azote des rejets par porc produit de douze point neuf pour cent (12,9 %), et une baisse pour le phosphore de quarante-sept point sept pour cent (47,7 %). Intéressant!

3020 Intéressant si maintenant on met dans notre chiffrier le volume total de porcs produits au Québec en 90 et en 2002. Selon les statistiques du GREPA que j'ai pu trouver, il s'est produit en 90 quatre millions six cent cinquante-huit mille (4 658 000) porcs, il s'est produit en 2002, chiffre que j'ai vu dans le magazine Porc Québec ce matin, il s'est produit sept millions trois cent quarante-sept mille (7 347 000) porcs.

3025 Alors si on prend maintenant les rejets par porc, associés aux deux (2) années que vous aviez sur le tableau précédent, je n'ai fait le tableau que pour le phosphore, vous voyez donc une baisse du phosphore total rejeté de un million cent soixante-dix mille kilos (1 170 000 kg) ou de dix-sept point trois pour cent (17,3 %).

3030 Dans le même outil développé par monsieur Bachand, il était possible d'associer à l'outil le nombre d'acrage de terre requis pour disposer des lisiers, et ça permettait, de par l'outil, de

dire qu'il faut pour un même troupeau de mille (1000) truies cent quatre-vingt-quatre hectares (184 ha) de moins pour disposer du lisier.

3035 Alors nous croyons qu'il est faux de prétendre que le plus grand nombre de porcs produits au Québec en 2003 représente une charge, en fait il faudrait lire 2002, parce que c'est les chiffres de 2002, représente une charge plus lourde pour l'environnement qu'il y a dix (10) ans.

3040 En réalité, le total du phosphore rejeté par les porcs est probablement équivalent à ce qu'il était en 90. Parce que là-dedans, il faut comprendre qu'on a pris les résultats moyens de clients faisant affaires chez nous, qui n'est pas nécessairement égal à la moyenne provinciale.

3045 On a posé l'hypothèse que nos clients étaient un petit peu meilleurs, qui faisait qu'on avait ces résultats-là. C'est une "joke"!

3050 Le chapitre suivant, on voulait parler un peu de cohabitation sociale. D'abord, nous croyons que les éleveurs présentés dans cet échantillonnage-là performant très bien. Pour performer, il faut des gens motivés, il faut des gens passionnés, il faut des gens qui travaillent avec leur tripes, il faut des gens en harmonie dans leur milieu. Tous les producteurs et productrices spécialisés s'affairent tous les jours à produire un porc sain, et nous croyons qu'il faut communiquer les nombreuses initiatives qui sont présentées.

3055 On a vu de la part de monsieur Dion une excellente présentation qui témoigne de tout ce qu'il fait pour être conforme, pour respecter, je crois son environnement, et les gens autour de lui. Alors on met HACCP, programme d'assurance qualité, biosécurité, normes d'épandage, PAEF, alors nous croyons qu'il faut avoir à l'esprit dans notre plan stratégique des campagnes et des moyens d'informer les gens des pratiques actuelles et des nombreuses initiatives que ces producteurs-là font.

3060 Le chapitre suivant, je parle de nos intentions, nos engagements. Alors pour progresser dans un contexte d'agriculture durable, dans un contexte d'agriculture à dimension humaine, voici les engagements que notre société est prête à prendre!

3065 D'abord nous avons un système de valeurs chez Shur-Gain et nous croyons que ces valeurs-là, des valeurs clés, nous nous efforçons de les appliquer de mieux en mieux dans le but de continuer à mieux servir la classe agricole.

3070 Alors quelques-unes des ces valeurs-là, je pense que c'est important juste de les mentionner, une de nos valeurs fondamentales, on en a vingt-sept (27) dans notre cahier de charges dans l'entreprise, agir de façon professionnelle en faisant preuve d'intégrité et de rigueur scientifique. On dit s'améliorer sans cesse. Il y a toujours place à l'amélioration. Être factuels en mesurant le progrès. Être ouverts aux nouvelles idées, constamment ouverts aux nouvelles idées.

3075 Voir dans le changement les opportunités pour le futur, être recentrés sur les besoins de nos clients, clients n'ayant pas juste à l'esprit le producteur, mais aussi le consommateur final. Être transparents, communiquer franchement. Aujourd'hui, je présente des affaires qui sont très internes à l'entreprise, mais on est fier de le faire. Et si on veut être transparent, c'est la seule façon de faire.

3080 Il a été reconnu par, je crois, par plusieurs intervenants que les productions animales reposent sur les connaissances. Alors un deuxième élément important dans nos engagements, c'est de poursuivre intensément nos activités de recherche et développement et à ce chapitre, je voulais juste refléter l'ensemble des actifs que nous avons pour poursuivre en matière de
3085 recherche et développement.

On a des équipes, en fait, ça, ça dit que par exemple, on est outillé pour faire six (6) essais potentiels par année dans la truie, trente-huit (38) dans le porcelet et dix-huit (18) dans le porc.

3090 Nos priorités de recherche, en ligne avec le concept d'agriculture durable, j'en donne quelques-unes: utilisation des enzymes chez le porc, recherche sur des alternatives aux antibiotiques et aux facteurs de croissance, relation entre nutrition et qualité de la viande, impacts environnementaux de la production, immunité et reproduction, si on veut diminuer
3095 l'utilisation des facteurs de croissance et d'antibiotiques. Et bien sûr poursuivre nos travaux en matière de modélisation de la croissance des porcs et des besoins nutritifs.

C'est bien beau faire beaucoup d'activités de recherche, l'accès au savoir passe nécessairement par un transfert technologique efficace. Or pour ce faire, ce que nous allons
3100 faire, nous voulons continuer à faire beaucoup de formation. Donc nous faisons chaque année et nous désirons continuer à le faire, on organise des sessions de formation de base pour les employés de ferme et les gérants de ferme, que ce soit pour des producteurs indépendants ou des producteurs à forfait.

3105 Nous donnons de la formation avancée pour tout le personnel technique impliqué dans la supervision et le suivi des élevages, et nous sommes en voie de développer ce qu'on va appeler une académie spécialisée en production porcine qui permettra de développer six (6) modules très spécifiques et développer en ligne avec les compétences que l'on croit
3110 nécessaires pour aider et faire avancer la production.

Toujours sous le même thème, en termes de données accès au savoir, nous écrivons régulièrement des bulletins d'information, bulletins qui peuvent être des fois plus de vulgarisation, certains autres bulletins sont plus techniques, plus scientifiques, nous en écrivons de six (6) à douze (12) par année qui s'adressent à l'ensemble du personnel intervenant dans
3115 la production porcine.

Nous avons des campagnes de réunions annuelles avec les producteurs dont l'objectif est fondamentalement d'informer et de former les gens lors de ces occasions-là, et nous avons un outil de communication qui s'appelle le "Coup d'œil sur la production porcine". D'ailleurs,

3120 quand on parle d'accès à l'information, bien, c'est le genre d'outil qui est disponible dans le Porc Magazine Québec, donc que tout le monde a.

Les résultats que je présentais tantôt sont dans ce magazine-là. Donc n'importe qui qui a - en fait, tous les producteurs, je crois, reçoivent le bulletin, tous les producteurs de porcs, donc ils ont accès exactement aux mêmes choses que j'ai présentées antérieurement. Et c'est souvent un outil extrêmement apprécié des producteurs, parce que ça devient des échelles de comparaison intéressantes sur la productivité.

Alors nous avons toujours comme principe d'affaires la réussite de nos clients, la recherche et développement, la formation du personnel, la formation des producteurs, la diffusion de l'information qui sont et seront toujours la base de notre mission.

Le transfert technologique sera toujours disponible à tous les modèles de production.

3135 Le dernier chapitre, quelques commentaires, réflexions, recommandations!

Par rapport au volet environnemental, nous croyons que les pistes peuvent être articulées autour de l'ensemble de ces stratégies-là, favoriser des bilans ferme par ferme, bilan environnemental, les PAEF sur les vrais rejets, en fonction des sols, en tenant compte d'une approche par bassin versant.

Soutenir, encourager, favoriser les bonnes pratiques de gestion des lisiers, donc en faisant référence aux rampes d'épandage, brise-vent, couvertures sur les fosses, il y en a sûrement d'autres à être développées.

Poursuivre le développement des technologies de traitement des fumiers et le dernier et non le moindre, valoriser la profession par des plans de communication beaucoup plus appropriés.

3150 Nous croyons que la solution aux présentes consultations ne passe certes pas par la continuité de l'arrêt du développement de la production porcine.

Par rapport au modèle de production, intégrée ou pas, je sais que c'est un élément qui est souvent apporté. Moi, je dis qu'il y a pas de réponse passe-partout à ça, ça dépend. Ça dépend de plusieurs facteurs, ça dépend du stade de développement de l'entreprise. J'en nomme juste quelques-uns! Ça dépend du capital financier disponible, ça dépend de la main-d'œuvre spécialisée disponible, ça dépend de la capacité d'adaptation du gestionnaire à faire face aux nouveaux défis, aux changements technologiques.

3160 Ça dépend des préférences des gens. Certains ont ce désir-là d'être plus encadrés, d'autres ont carrément le désir d'être complètement autonomes dans leur mode de fonctionnement.

3165 Ça dépend de l'offre de services et de l'expertise dans la région. Il y a sûrement d'autres éléments, mais tant qu'à moi, il y a pas de réponse passe-partout, puis ça dépend.

3170 La taille! La taille, nous croyons qu'elle a toujours évolué, au même titre que l'ensemble des autres productions animales au Québec évoluent. On voit une augmentation du nombre de vaches par ferme au Québec, on voit une évolution probablement de la taille des troupeaux porcins. Je pense que c'est normal, c'est un prérequis pour se conformer aux nouvelles réalités socio-économiques.

3175 Nous croyons que les producteurs ont la pleine latitude présentement dans le choix de leur mode de fonctionnement.

Par rapport aux services-conseils, vous avez été à même de constater dans le mémoire et dans ce que j'ai présenté antérieurement qu'il y a de nombreux intervenants, je faisais référence à deux cent vingt-cinq (225) spécialistes, agronomes, technologues encadrés par leur ordre professionnel.

3180 Je pense que ce que j'ai présenté aussi antérieurement démontre que l'industrie a pleinement assumé sa responsabilité en termes de transfert technologique à travers les dernières années. Je considère que l'offre de service et l'expertise offerte à l'ensemble de la classe des producteurs est très haute et ce, de la part de tous les compétiteurs, de tous les intervenants, et qu'une saine compétition de marché parmi les fournisseurs d'aliments et les différents groupes-conseils est là, est présente, et nous vous prions de reconnaître cette force et de laisser aux maisons d'alimentation leur rôle dans les services-conseils.

3190 Cohabitation sociale, deux (2) éléments stratégiques sur lesquels on pense qu'on doit axer nos efforts: mettre en place des plans de communication et de valorisation et ce, par tous les acteurs de l'industrie, et, bien sûr, développer des stratégies de planification et de gestion du territoire par rapport à l'environnement.

3195 En conclusion, nous voulions traduire notre support au concept d'agriconditionnalité qui a été présenté par l'AQUINAC, on est membre de l'AQUINAC, concept d'agriconditionnalité qui vise à préserver et accroître la compétitivité de l'industrie pour satisfaire le consommateur, respecter l'environnement et l'ensemble du territoire québécois, assurer la sécurité alimentaire, vivre en harmonie avec l'entourage et soutenir les producteurs et productrices, gestionnaires de qualité qui pratiquent ce concept d'agriculture moderne.

3200 Donc nous proposons de mettre en place de telles normes précises, validées et auditées.

3205 En conclusion, soyez convaincus de l'engagement total de Shur-Gain et de son réseau, nous allons continuer à mettre à contribution la recherche et le développement, l'expertise technique, notre savoir-faire dans les pratiques d'élevage, et tout le personnel multidisciplinaire qui gravite autour de nos organisations.

3210 Et ceci bien sûr afin d'assurer le transfert technologique et de répondre aux enjeux
futurs de la production porcine dans un contexte de développement durable. Merci.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3215 Je vous remercie monsieur Leclerc. Je demanderais peut-être à monsieur Marquis de
commencer la période des questions!

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

3220 Merci madame la Présidente. D'abord une information, je ne sais pas si vous pouvez me
la fournir! Est-ce que dans votre groupe, il y a des meuniers qui produisent des moulées pour
les producteurs bio?

PAR M. JACQUES LECLERC:

3225 Oui, on en a. Oui, on a une meunerie qui est spécialisée, qui est la seule meunerie au
Québec accréditée pour faire des aliments biologiques. À ce qu'on m'a dit, qui était la seule. Et
elle est en Beauce.

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

3230 Une autre, une vraie question celle-là! Concernant vos domaines de recherche,
priorités de recherche, vous en avez mentionné plusieurs, cependant est-ce que vous avez
réalisé des projets de recherche pour l'élevage sur litière?

3235 **PAR M. JACQUES LECLERC:**

Non.

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

3240 Non?

PAR M. RÉNALD MERCIER:

3245 La réponse est non.

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

3250 Et en ce qui concerne le bien-être animal, parce que vous parlez beaucoup de sujets de
recherche, mais on ne voit pas nulle part d'activités concernant le bien-être animal, est-ce que
c'est quelque chose qui, jusqu'à présent, vous a préoccupé au niveau de la recherche?

PAR M. RÉNALD MERCIER:

3255 En fait, les domaines de recherche où on est actif, c'est vraiment autour de la nutrition des porcs, ça tourne autour de cela, de sorte de réduire les rejets, trouver des solutions à réduire les rejets dans l'environnement.

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

3260 Mais il y a une question qui me vient à l'idée, suite à la présentation de monsieur Vigneault tantôt qui disait que des porcs qui sont confortables ont des meilleures performances.

Alors ceci, c'est de l'alimentation je suppose surtout qu'on parle, l'avez-vous vérifié?

3265

PAR M. RÉNALD MERCIER:

3270 Sans avoir de dispositif expérimental pour mesurer, que ce soit des pieds carrés, exemple, par porc en engraissement, c'est sûr qu'on réalise très bien dans l'industrie que si le confort des animaux est là, les animaux expriment leur plein potentiel, et puis s'ils expriment leur plein potentiel, les performances sont là, les rejets sont minimisés également dans l'environnement.

Mais on n'a pas de dispositif expérimental à ce niveau-là.

3275

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

Merci.

3280 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Dumais.

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

3285

Merci madame la Présidente. Dans votre présentation, vous mentionnez que vous êtes impliqués dans une entreprise d'équarrissage, et également à la page 10 dans vos programmes de recherche, vous dites que vous travaillez sur des alternatives aux facteurs de croissance antibiotiques.

3290

Alors il y a dans l'opinion publique, chez des mouvements, on entend souvent des gens contester l'utilisation des farines carnées dans les moulées, de même que l'utilisation des antibiotiques comme facteurs de croissance. Or pourriez-vous nous dire, bon évidemment, vous allez nous dire, on est en train de faire de la recherche là-dessus, mais comment voyez-vous l'avenir de ce point de vue là, entre autres les farines carnées?

3295

On a entendu un autre groupe qui nous a dit, nous, on n'en emploie pas, mais finalement en termes, pour nos coûts de production, c'est pas dramatique, parce que de temps

3300 en temps les protéines d'origine carnée sont moins chères, mais de temps en temps, c'est d'autres sortes, et globalement, grosso modo, on n'en emploie pas, on pense qu'on n'y perd pas au niveau coût économique.

Donc sur ces deux (2) questions-là, quel est votre point de vue à l'heure actuelle?

3305 **PAR M. JACQUES LECLERC:**

Par rapport, le premier élément, en ce qui a trait à notre participation dans une entreprise d'équarrissage, bien honnêtement, c'est une autre division de Maple Leaf, je sais pertinemment, pour avoir lu dans l'état financier de Maple Leaf qui vient juste d'être publié ces derniers jours, qu'il y a des projets importants de développement associés à la production de biodiésel dans cette industrie-là bien précisément.

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

3315 C'est pas parce qu'on est dans l'équarrissage qu'on est forcé de mettre des farines carnées...

PAR M. JACQUES LECLERC:

3320 Exact, ça traduit bien.

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

3325 Bon, ceci étant dit, est-ce que vous en mettez, puis comment vous envisagez l'avenir de ce côté-là, comment vous recevez les contestations qu'on entend dans le public et aussi, en Europe, je pense que c'est interdit maintenant, alors comment vous situez-vous par rapport à ça?

PAR M. JACQUES LECLERC:

3330 Donc on reçoit très bien ce message-là de l'opinion qui est contre l'utilisation des farines animales.

3335 D'ailleurs, lorsque je présente les projets de recherche qui dit qu'on cherche des alternatives à certains nutriments par exemple, définitivement qu'on a beaucoup de projets pour éliminer l'utilisation des farines animales dans nos produits.

Dans certains cas il y en a, dans certains cas il y en a pas du tout. Et on a beaucoup de recherches pour ne pas avoir à l'utiliser.

3340 D'ailleurs, il y a un produit qui s'appelle Médaille, développé par Maple Leaf, qui est dit naturel, qui est fait à partir d'aliments qui ne contiennent aucune farine animale et qui est commercialisé.

3345 **PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

Du côté des antibiotiques comme facteurs de croissance, comment vous situez-vous par rapport à cette question-là?

3350 **PAR M. JACQUES LECLERC:**

Je dirais, on a beaucoup de recherche de faite dans le secteur du poulet à griller qui permet d'éliminer les facteurs de croissance et les antibiotiques. On est présentement à faire plusieurs essais de recherche dans le porc.

3355

Je parlais à notre chercheur justement, parce que je m'attendais à ce que la question vienne, j'ai dit, qu'est-ce que je peux dire, qu'est-ce que je peux livrer comme information! Et il me disait que, c'est sûr que oui, ça va avoir un impact sur l'augmentation des coûts de production, ça va coûter plus cher. Je demandais, as-tu une idée de quel pourcentage on pourrait parler? Il me parlait de dix (10 %) à vingt pour cent (20 %) de plus de coûts.

3360

Puis encore là, la réponse dans le fond est gratuite un peu, parce que ça va dépendre d'un paquet de facteurs. Ça dépend du statut de santé des élevages, ça dépend de la pression de performance qu'on veut atteindre avec les élevages.

3365

Alors il y a beaucoup d'éléments intéressants, je pense, à découvrir par rapport à ça encore, beaucoup de questions non répondues, mais qui sont une voie à laquelle on peut pas être fermé, au contraire.

3370 **PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

Et dernière petite question relativement à vos projets de recherche, c'est plutôt pour nous éclairer un peu sur ce que ça veut dire!

3375

L'avant-dernier point, vous dites, on travaille sur les méthodes de prédiction rapide de la composition nutritive des ingrédients, qu'est-ce que ça veut dire exactement, cette chose-là?

PAR M. RÉNALD MERCIER:

3380

Pour répondre à cette question-ci, en fait, si on veut bien balancer des rations, OK, des porcs, il faut bien connaître donc les aliments qui vont composer les porcs. Par les méthodes utilisées, nous, on a une bonne méthode de prédiction, OK, d'évaluation des ingrédients.

3385

Ce qu'on veut bâtir, c'est un plan qui va réaliser qu'on obtienne ces résultats-là de façon plus rapide et plus régulière par des outils qui sont différents, donc qui vont donner des résultats plus rapides, mais on cherche à avoir des résultats rapides mais précis.

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

3390 En d'autres termes, quand vous voulez que telle moulée contienne telle ou telle chose, vous voulez savoir, de l'ingrédient que vous allez utiliser, s'il contient vraiment qu'est-ce qu'il faut pour obtenir ça comme aliment?

PAR M. RÉNALD MERCIER:

3395 C'est ça.

PAR M. JACQUES LECLERC:

3400 Et lorsqu'on parle de modèle rapide, bien, ça fait référence à une usine qui pourrait produire X milliers de tonnes de moulée, d'être capable sur-le-champ, lorsque l'ingrédient arrive, que ce soit informatisé, puis ça envoie directement la bonne information sur le contenu nutritif des ingrédients et, sur-le-champ, ajuster la formule de moulée.

3405 **PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

Merci.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3410 Dans vos recommandations relatives à la charge environnementale, vous suggérez que soient appliqués les PAEF, je pense que ça va être difficile de passer à côté, il y a un règlement qui le prévoit, mais selon les vrais rejets, j'imagine que vous faites référence au calcul théorique qui a été fait jusqu'à maintenant:

3415 "En tenant compte de la spécificité des sols et d'une approche par bassin versant."

J'aimerais ça que vous nous expliquiez un peu comment vous voyez cette application-là de bassin versant dans la gestion des charges environnementales?

3420 **PAR M. JACQUES LECLERC:**

3425 En fait, il faut être capable, je dirais qu'il y a deux (2) éléments à gérer. D'une part, il y a l'élément associé à la ferme proprement dite, mais d'autre part, il faudrait en même temps être capable de tenir compte de la dimension territoriale associée à des bassins versants, pour être sûr que toute la région ne serait pas en surplus ou en excès par rapport à cette théorie-là.

3430 Alors donc, c'est un peu comme une mesure avec deux (2) volets, le volet individualisé, oui, mais volet qui va aussi "fitter" dans un environnement élargi selon le concept des bassins versants.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3435 On va prendre un exemple théorique! Supposons qu'on est dans un bassin versant où déjà on constate dans le cours d'eau principal qu'il y a une surcharge en termes de phosphore, est-ce que ça veut dire que même si une ferme avait des terres disponibles pour épandre ses déjections animales, que compte tenu de l'état d'avancement ou du degré de pollution du cours d'eau, on ne pourrait pas implanter de porcheries sur ce territoire-là?

3440 **PAR M. JACQUES LECLERC:**

3445 Vous êtes en train de traduire la problématique qu'on va avoir à faire face pour mettre en application un principe comme celui-là. Définitivement, ce serait le producteur qui lui a les sols, dans un contexte comme celui-là, pourrait se voir refuser son projet, parce que la région est en excès, je connais pas le mécanisme qui va permettre de régler ça. J'ai pas d'idée à ce stade-ci non plus, mais effectivement, c'est une problématique.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3450 Est-ce que c'est ça que vous recherchez quand vous proposez une approche par bassin versant?

PAR M. JACQUES LECLERC:

3455 Oui, on cherche à respecter le bassin versant et, pas ou, et respecter l'approche ferme par ferme. C'est ce que le principe sous-entend.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3460 D'accord. Vous avez des fermes associées, vous-mêmes vous êtes propriétaires de fermes...

PAR M. JACQUES LECLERC:

3465 Shur-Gain, on n'est pas propriétaire de fermes.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3470 Non, seulement des fermes associées. Mais est-ce que parmi vos associés, il y a des gens qui ont connu des problèmes de cohabitation sociale, au moment de l'implantation ou d'agrandissement?

PAR M. RÉNALD MERCIER:

3475 Je pense que ce serait complètement faux de dire non, non, non! Je pense que s'il y a eu des problématiques de pression sociale à travers le Québec, le réseau Shur-Gain n'a pas passé à côté. Donc chacun des meuniers Shur-Gain au Québec, à quelque part avec un de

ses projets ou avec un de ses clients-producteurs qui voulait réaliser un projet, a vécu des pressions sociales, oui, partout dans le réseau on a vécu ce genre d'événement là.

3480

PAR LA PRÉSIDENTE:

Est-ce que vous avez fait l'analyse justement des problèmes sociaux rencontrés?

3485

PAR M. RÉNALD MERCIER:

Pas de grandes analyses, non.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3490

Quand vous nous dites que vous adhérez à la Politique d'agriconditionnalité proposée par l'AQUINAC, dans cette politique-là, on a un mécanisme d'implantation qui est proposé. Vous avez pris connaissance de ce mécanisme d'implantation là, et vous y adhérez?

3495

PAR M. JACQUES LECLERC:

Bien, je crois que le mécanisme qui a été soulevé, en fait, je pense qu'il y a une étude présentement en cours, en collaboration avec le Bureau des normes du Québec, pour tenter de développer des mécanismes. Je suis pas sûr que tout est arrêté, tout est décidé, là.

3500

Alors je fais partie du bureau de direction de l'AQUINAC et oui, j'amène mes opinions au même titre que tous les autres collègues.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3505

Non, mais c'est pour être sûr, mais c'est parce que quand on nous dit, bon, on adhère à telle chose, savoir jusqu'où, jusqu'où vous adhérez?

PAR M. JACQUES LECLERC:

3510

Jusqu'à présent, on adhère au concept, parce qu'on pense qu'il respecte les éléments stratégiques, les cinq (5) éléments stratégiques que je présentais.

3515

Et on va donc s'impliquer, faire valoir notre opinion et notre position pour que ce concept-là soit un plus pour la production porcine. Mais je pourrais pas en débattre au complet, parce que c'est un concept qui est en développement.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3520

Parfait. Monsieur Beauchamp.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

3525 Merci madame la Présidente. Je vais faire le lien entre deux (2) choses dans votre mémoire. En page 8, quand vous parlez de cohabitation sociale, votre conclusion, c'est qu'il faut informer les gens de l'existence de tous ces programmes et faire voir l'engagement réel des producteurs à vouloir protéger leur environnement socio-économique.

3530 En page 11, à la fin du paragraphe 7.1, vous dites:

"Valoriser par des plans de communication appropriés la profession de producteur de porcs démontrant objectivement et rigoureusement la vraie réalité en mobilisant l'ensemble de la filière des différentes productions animales."

3535 Et en page 13, dans vos deux (2) engagements sur la cohabitation sociale, vous revenez sur le plan de communication.

3540 Je veux savoir avec vous, la cohabitation, est-ce que ça se résume à de la communication ou à de l'information?

PAR M. JACQUES LECLERC:

3545 Nous croyons que c'est un élément majeur qui doit être renforcé. Je suis convaincu qu'une présentation comme celle que monsieur Dion a faite plus tôt, vous avez visité la ferme, vous êtes encore mieux placé que bien des gens qui ont juste entendu la présentation, si toute la population vivrait ça, je suis pas sûr qu'on serait où est-ce qu'on est aujourd'hui.

3550 Alors donc, pour nous, parce qu'on n'est pas des experts en gestion de crise environnementale, vous le devinez, ça nous apparaît un élément majeur sur lequel on pense qu'il faut frapper et qu'il faut intervenir très très très fort. Et ça, bien sûr que ça doit être un effort concerté. S'il y a rien que quelques intervenants qui le font puis qu'à gauche et à droite, on continue à ne pas respecter les principes de base qui vont assurer une cohabitation harmonieuse, ça réglera même pas du tout les problèmes.

3555 Alors nous, on insiste beaucoup sur le plan de communication, mais bien sûr qu'associée à ça, bien, il y a toute la dimension des autres recommandations qu'on pense qui méritent d'être travaillées, approfondies et développées.

3560 Ça fait que c'est plus que juste de la communication.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

3565 C'est parce qu'en communication, il y a aussi au moins la communication "feedback", c'est-à-dire la capacité de retour, la capacité de vous laisser influencer par les gens.

Dites-moi, que mettez-vous à ce moment-là derrière le mot "mise en place de stratégies de planification et de gestion du territoire par rapport à l'environnement", est-ce que ça évoque disons un pouvoir accru des municipalités régionales?

3570 Est-ce que ça évoque des gestes comme la publicisation des PAEF? Ou bien donc de véritables études d'impact?

Qu'est-ce que vous mettez derrière les mots?

3575 **PAR M. JACQUES LECLERC:**

En fait, derrière les mots, on mettrait des processus qui permettent de gérer l'ensemble des problèmes associés à la gestion du territoire.

3580 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Vous parlez bien de stratégies de planification et de gestion!

PAR M. JACQUES LECLERC:

3585

Exact.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

3590 Donc ça veut dire qu'on planifie un territoire et que donc, il y a pas rien que le droit individuel de chacun, mais il y a une planification dont on a convenu?

PAR M. JACQUES LECLERC:

3595 La planification rejoint le concept de gestion par bassin versant que j'indiquais tout à l'heure, au fond.

Donc dans ce concept-là, il faut avoir à l'esprit, c'est l'ensemble de ces critères-là.

3600 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Et est-ce que pour vous, ça veut dire un certain partage du pouvoir?

PAR M. JACQUES LECLERC:

3605

Je me prononcerai pas là-dessus. Honnêtement, je manquerais d'expérience et de connaissance du milieu pour dire à quel point de donner du pouvoir aux MRC, c'est un plus ou un moins. Alors j'aurais pas une opinion correcte.

3610 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Très bien.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3615

Nous vous remercions d'avoir participé à cette consultation publique.

Alors la Commission ajourne et reprend ce soir à dix-neuf heures trente (19 h 30).

3620

SÉANCE AJOURNÉE AU 7 AVRIL 2003 À DIX-NEUF HEURES TRENTE (19 H 30)

3625

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

3630

DENISE PROULX,
Sténotypiste officielle.